

## Libye/Tchad : au-delà d'une politique d'influence

### I. SYNTHÈSE

Depuis l'arrivée au pouvoir de Mouammar Kadhafi en 1969, la Libye est devenue le voisin le plus important du Tchad. Pendant la présidence d'Hissène Habré, la relation devint hostile et fut marquée par différentes interventions militaires. Depuis l'entrée en fonction d'Idriss Déby, la Libye a abandonné toute revendication territoriale sur le pays et s'est transformée en parrain régional, jouant un rôle actif dans les négociations de paix entre le régime et ses rebellions. Elle a en effet les moyens financiers et l'autorité pour amener les protagonistes à négocier, mais son suivi de la mise en œuvre des accords passés laisse souvent à désirer. Sa diplomatie a connu de brefs succès en facilitant la cooptation des rebelles par N'Djamena mais a suscité peu de progrès à long-terme pour une stabilisation du Tchad. Le contraste entre les pressions exercées pour obtenir des signatures sur les accords de paix qu'elle chaperonne et son manque d'intérêt pour leur application suggère que les médiations de Kadhafi sont moins fondées sur un désir de stabiliser le Tchad, que sur une volonté de préserver son influence régionale.

L'implication de la Libye au Tchad est marquée par une histoire ambivalente et douloureuse. Une stratégie visant à occuper et même annexer de larges portions du territoire tchadien combinée à un soutien continu aux opposants du régime, a conduit dans les années 1980 à plusieurs confrontations militaires que le Tchad a été en mesure de gérer grâce à l'aide de la France, son ancienne puissance coloniale. La Libye a ensuite été incapable d'exploiter la chute d'Hissène Habré et l'arrivée au pouvoir d'Idriss Déby, ces événements coïncidant avec les sanctions du Conseil de sécurité de l'ONU, qui l'ont isolé et affaibli dans les années 1990. Tripoli a ensuite reconnu l'évolution du contexte géopolitique et adapté en conséquence sa politique à l'égard de son voisin tchadien. La Libye ne pouvait fondamentalement pas changer le cours de sa politique nationale mais elle a réussi à devenir un acteur incontournable dans la lutte de Déby contre son opposition armée. D'une façon ou d'une autre, Kadhafi a été impliqué dans presque toutes les négociations internes tchadiennes, et plus particulièrement dans celle de Syrte en 2007.

En raison de la crise politique interne au Tchad, de la détérioration des relations tchado-soudanaises et de l'émergence de la crise du Darfour, la Libye a été en mesure, depuis 2003, de consolider sa position en tant que parrain régional. Elle a utilisé ses liens avec l'opposition armée des deux côtés de la frontière pour devenir le principal médiateur entre les factions rebelles. Elle a aussi rétabli le contact entre N'Djamena et Khartoum, et via ce processus, a peut-être prévenu ce qui aurait pu être une guerre directe entre les deux régimes, avec des conséquences régionales désastreuses.

Toutefois, les succès diplomatiques de la Libye au Tchad ont été de courte durée, en raison notamment d'un manque d'intérêt sur les réformes à plus long terme et de sa difficulté à tolérer les contributions d'autres acteurs régionaux ou internationaux dans sa quête de domination régionale. Tripoli utilise rarement son autorité pour contraindre les parties à respecter les accords qu'il a négocié et les différentes délégations soupçonnent toujours un agenda caché derrière la diplomatie libyenne. En effet, Kadhafi ne cache pas son désir que ses médiations fassent également avancer ses ambitions géostratégiques. En même temps, le gouvernement tchadien utilise les bons offices de la Libye pour coopter des opposants armés, qui, à leur tour, tentent de tirer profit des accords de paix à des fins personnelles. Enfin, le manque de coordination entre les initiatives libyennes et les autres initiatives de paix a conduit à une lutte d'influence qui a permis aux différents protagonistes de jouer plusieurs interlocuteurs les uns contre les autres.

Les efforts de Kadhafi au Tchad ne l'ont que partiellement aidé à améliorer son image internationale et ont, en fait, davantage renforcé l'impression que la politique étrangère libyenne reste contradictoire. Au Tchad, Kadhafi fournit les moyens financiers et politiques de la stratégie de Déby de cooptation des opposants, grâce à des postes et de l'argent, entravant ainsi toute réforme interne sérieuse qui pourrait éventuellement conduire le pays à sortir de sa longue crise politique. Un engagement politique menant à des réformes structurelles nécessaires à la stabilisation du Tchad permettrait cependant à la Libye de capitaliser sur ses efforts de médiation, tout en gardant son influence régionale.

## II. L'IMPLICATION EVOLUTIVE DE LA LIBYE DANS LA CRISE TCHADIENNE

Les événements successifs qui ont jalonné l'histoire du Tchad<sup>1</sup> ont démontré que la Libye occupe une place majeure parmi les acteurs extérieurs dans leur déroulement.<sup>2</sup> Du rôle de la Libye, l'histoire retient autant son attitude initiale plutôt distante au moment du déclenchement du conflit tchadien en 1965 que ses nombreuses interventions militaires et ses ruptures d'alliances fréquentes à partir des années 1970. Au fil du temps, ces postures variées ont donné à l'implication libyenne au Tchad une trajectoire ambivalente et tortueuse. En dépit ou plutôt à cause de cette image, la Libye a pu conserver un pouvoir d'influence faisant d'elle un acteur régional incontournable.

---

<sup>1</sup> Crisis Group a consacré quatre publications récentes à la crise tchadienne. Le dernier briefing met en perspective le rôle de l'exploitation pétrolière dans l'exacerbation des rivalités politiques nationales (voir Briefing Afrique N°65, *Tchad : sortir du piège pétrolier*, 26 août 2009). Auparavant, les trois précédents rapports ont étudié l'arrière plan historique et les causes directes du déclenchement des rébellions successives dans le pays. Voir les Rapports Afrique N°111, *Tchad : vers le retour de la guerre*, 1<sup>er</sup> juin 2006 ; N°144, *Tchad : un nouveau cadre de résolution du conflit*, 24 septembre 2008 et N°149, *Tchad : la poudrière à l'Est*, 15 avril 2009.

<sup>2</sup> Bien que les causes directes du déclenchement de la crise tchadienne relèvent largement des dynamiques et du jeu des acteurs internes, quelques ouvrages ont insisté sur la persistance d'intérêts extérieurs consistant à déplacer par moments le noyau du conflit de l'intérieur vers l'extérieur du Tchad et à en démultiplier les protagonistes. Selon ces études, les causes complémentaires de la crise tchadienne se trouveraient d'une part dans la position géographique du pays lui faisant subir des influences stratégiques, idéologiques et culturelles opposées, et d'autre part dans de supposées ressources inexploitées attirant la convoitise des voisins immédiats ou de puissances étrangères lointaines. Voir par exemple : Robert Buijtenhuijs, *Le Frolinat et les guerres civiles du Tchad (1965-1976)* (Paris, 1978) et *Le Frolinat et les guerres civiles du Tchad (1977-1984) : la Révolution introuvable* (Paris, 1987) ; Beral M. Le Grand et Succès Masra, *Tchad, éloge des lumières obscures. Du sacre des cancrès à la dynastie des pillards psychopathes* (Paris, 2009) ; Beyem Roné, *Tchad. L'ambivalence culturelle et l'intégration nationale* (Paris, 2000) ; René Otayek, « La Libye face à la France au Tchad : qui perd gagne ? », *Politique Africaine*, n°16 (1984) ; Mohamed Tétémadji Bangoura, *Violence politique et conflits en Afrique : le cas du Tchad* (Paris, 2005) ; V. Kovana, *Précis des guerres et conflits au Tchad*, (Paris, 1994) ; et Issaka Souaré, *Civil wars and Coups d'Etat in West Africa : an attempt to understand the roots and prescribe possible solutions* (Lanham, Md., 2006).

## A. DU DESINTERET RECIPROQUE INITIAL AU DECLENCHEMENT DE LA REBELLION TOUBOU

Bien avant leurs indépendances politiques, le voisinage géographique saharien a toujours créé entre les territoires tchadien et libyen des échanges socioculturels renforcés par l'Islam, mais surtout par l'existence à cheval entre les deux pays, d'un groupe ethnique commun, les Toubou.<sup>3</sup>

En dépit de cette proximité physique, historique et culturelle, la Libye du roi Idriss 1<sup>er</sup> ne s'est pas intéressée spontanément à développer des liens politiques étroits avec son voisin du sud alors sous administration française.<sup>4</sup> Cette situation a été accentuée par le fait que le régime de François Tombalbaye, le premier président après l'indépendance du Tchad en 1960, ne faisait pas non plus, du renforcement des liens politiques avec l'Afrique du nord une priorité. Originaire de l'extrême Sud du Tchad éloigné du Sahara, François Tombalbaye était, naturellement, soucieux de développer d'abord des liens politiques avec son voisinage subsaharien.<sup>5</sup> Au

---

<sup>3</sup> Apparentés aux Touaregs, les Toubou se rencontrent au Tchad, en Libye, au Niger et dans une moindre mesure au Nord Ouest du Soudan ainsi qu'au Sud-Ouest de l'Égypte. Communément appelés *Goranes* au Tchad, ils peuplent le Nord du Tchad, notamment la région du Borkou Ennedi Tibesti (BET) et se subdivisent en plusieurs sous-groupes dont les principaux sont les Daza, les Teda et les Kreda. Ces sous-groupes se subdivisent à leur tour en clans. Le terme arabe *Gorane* désignait à l'origine les seuls Daza du Borkou, mais il est utilisé au Tchad pour désigner les populations non-Bideyat du BET. Les Toubou constituent moins de 5 pour cent de la population du Tchad, mais ont pris une grande part dans l'histoire contemporaine du pays, notamment en raison de leur participation dans les soulèvements armés survenus au Nord Est du pays. Peuple semi-nomade, les Toubou tchadiens ont connu des vagues successives d'émigration vers le Niger ou la Libye à cause de l'instabilité récurrente dans le Nord du Tchad, mais aussi de la sécheresse qui a affecté le BET au milieu des années 1980. Les principaux leaders Toubou au cours de l'histoire contemporaine du Tchad sont le Teda, Goukouni Weddeye (président du Tchad de 1981 à 1982) auquel a succédé Hissène Habré, un Anakaza (clan Daza) de 1982 à 1990. D'autres leaders Toubou comme Youssouf Togoïmi, Adoum Togoï, Mahamat Nouri, ont pris une part active dans l'histoire des rébellions armées au Tchad et l'histoire tout court du pays. Pour des détails complémentaires, voir Robert Buijtenhuijs, « Les Toubous dans la guerre civile du Tchad », *Politique Africaine*, n°16 (Paris, 1984) et C. Baroin (éd.), *Gens du roc et du sable : les Toubous* (Paris, 1988).

<sup>4</sup> Indépendante en 1951 après les colonisations successives turque et italienne, la Libye était d'abord une monarchie dirigée par la dynastie Senoussie. Né en 1889, Idriss 1<sup>er</sup> est devenu roi de Libye en 1951.

<sup>5</sup> Chrétien originaire de la région de Bessada au Sud du Tchad, François Tombalbaye (devenu par la suite Ngarta Tombalbaye après son changement de nom) était un instituteur entré en

début des années 1960, les relations entre les régimes tchadien et libyen étaient donc purement formelles sans grand intérêt réciproque,<sup>6</sup> ce qui n'excluait pas la continuation des échanges dans leurs périphéries sahariennes sur lesquelles tous deux avaient peu d'emprise.<sup>7</sup> Cependant, les soubresauts internes auxquels les deux régimes commençaient à faire face allaient bientôt les contraindre à mettre fin à ce désintérêt mutuel.

La montée dans la région du Tibesti<sup>8</sup> d'un mécontentement populaire prend de plus en plus la forme d'une rébellion organisée. A partir de 1965,<sup>9</sup> excédé par les

---

politique au début des années 1940. En 1960, il devint président de la République et s'employa à développer les relations du Tchad avec l'ancien colonisateur français, les pays de l'espace subsaharien francophone, notamment le Zaïre, ainsi que l'Etat d'Israël. Il fut confronté à partir de 1963 à des révoltes des populations musulmanes du centre et du Nord-Est du Tchad qui s'estimaient marginalisées. Affaibli à partir de 1970 par ce soulèvement, il s'appuya de plus en plus sur un cercle restreint de partisans originaires du Sud du Tchad. Ces derniers finirent par le renverser en avril 1975 à l'issue d'un coup d'Etat au cours duquel il trouva la mort. Sur la politique étrangère du président, voir Buijtenhuijs, *la Révolution introuvable*, op. cit.

<sup>6</sup> Entretien de Crisis Group, ancien ministre du président Tombalbaye, N'Djamena, 3 novembre 2009.

<sup>7</sup> Habités depuis des siècles à se déplacer dans les différentes oasis du Sahara, les Toubou ont continué, après les indépendances des Etats de la région, leurs migrations et les échanges commerciaux transfrontaliers avec les autres groupes ethniques, sans tenir compte des délimitations étatiques, d'ailleurs sans réelle signification dans les étendues de sable du Sahara. Par exemple, le chef traditionnel des Teda vivant entre le Tchad, la Libye et le Niger est élu par des notables parmi un certain nombre de candidats sans tenir compte du critère de nationalité. Après son élection, celui-ci a vocation à « régner » sur tous les Teda qu'ils soient du Tchad, du Niger ou de la Libye. Sur les échanges transfrontaliers au Sahara et la perception de la notion de frontière dans la région, voir C. Baroin, « Introduction » in *Gens du roc et du sable*, op. cit.

<sup>8</sup> Le Tibesti est une région montagneuse du Nord du Tchad adossée à la Libye et au Niger. Anciennement rattaché à la région administrative du BET, le Tibesti est devenu une région propre après l'ordonnance du 19 février 2008 portant réorganisation administrative du Tchad. Malgré ce nouveau statut, le Tibesti reste délaissé et sous-développé (entretien de Crisis Group, N'Djamena, janvier 2010). Au temps de la domination française, le Tibesti était une région occupée militairement mais sans une présence effective de l'administration coloniale. Par conséquent, les populations du Tibesti considéraient qu'elles n'ont jamais été colonisées ni par les Français ni par les Turcs qui ont occupé brièvement la région au dix-huitième siècle. D'où leur réticence à accepter toute forme de domination du pouvoir central tchadien.

<sup>9</sup> Dans le livre d'entretien avec le journaliste français Laurent Correau, l'ancien président tchadien Goukouni Weddeye qui a été un témoin actif du soulèvement populaire au Tibesti, date à l'année 1965 les premiers heurts entre la population locale et les forces de l'ordre tchadiennes. Il raconte que ces heurts

exactions que leur faisaient subir les représentants du pouvoir central, beaucoup de jeunes Toubou ont commencé à quitter les villes et les hameaux du Tibesti pour se réfugier en Libye où ils furent accueillis à bras ouverts par d'autres membres de la communauté désireux de déclencher une lutte armée contre Fort-Lamy.<sup>10</sup> Cette migration prit de l'ampleur avec le départ, en 1966, du chef traditionnel des Toubou du Tibesti lui-même, le Derdé Kihidemi.<sup>11</sup>

Le départ du Derdé<sup>12</sup> a été un véritable tournant, car à partir de ce moment, aussi bien les autorités tchadiennes que leurs homologues libyennes ont pris conscience de la gravité du problème toubou. L'arrivée du Derdé a surtout placé les autorités libyennes en face d'un dilemme. Elles ne pouvaient plus continuer à faire semblant d'ignorer les activités des dissidents toubou tchadiens qui commençaient à recruter ouvertement des combattants en Libye. Cependant, le roi Idriss 1<sup>er</sup> ne souhaitait ni expulser les Toubou vers le Tibesti comme le lui demandaient les autorités de Fort-Lamy,<sup>13</sup> ni créer un incident entre les deux Etats. Bien que le Derdé ait été reçu à son arrivée en Libye par le roi Idriss 1<sup>er</sup>, ce dernier lui aurait conseillé de ne pas se lancer sans réfléchir dans une lutte armée en l'absence d'un véritable programme po-

---

sont consécutifs à un incident entre des jeunes de la région de Bardai et des soldats de l'armée tchadienne au cours duquel un militaire fut tué à l'arme blanche. Cependant, pour Goukouni Weddeye, l'incident de Bardai n'a été que le déclencheur d'une fronde générale qui couvait et qui était alimentée par l'attitude condescendante, à l'endroit de la population locale, des membres de l'administration étatique originaires du Sud du Tchad. Voir Radio France internationale, *Goukouni Weddeye. Témoignage pour l'histoire. Entretien avec Laurent Correau* (Paris, 2008).

<sup>10</sup> Ancien nom de la capitale tchadienne dont l'appellation actuelle de N'Djamena date seulement de 1973.

<sup>11</sup> Le terme Derdé qui signifie roi dans la langue tédà désigne le chef traditionnel des Teda, mais aussi des autres sous-groupes toubou du Tibesti. Véritable institution séculaire, le Derdé a été dépossédé de ses pouvoirs politiques durant la domination française, lesquels pouvoirs n'ont pas été rétablis par l'Etat tchadien indépendant. Néanmoins, il a conservé une grande autorité morale et quasi-politique auprès des Toubou du Tibesti mais aussi de Libye ou du Niger. Il sert de socle unificateur des sous-groupes repartis entre ces trois Etats. Le Derdé Kihidemi mentionné dans le présent rapport est le père de l'ancien président tchadien Goukouni Weddeye. Sur le rôle du Derdé Kihidemi et son influence historique, voir Radio France internationale, *Goukouni Weddeye*, op. cit. Voir également [www.tibesti.org/presentation/4.htm](http://www.tibesti.org/presentation/4.htm).

<sup>12</sup> Selon Goukouni Weddeye le départ du Derdé Kihidemi en Libye l'a été pour échapper à son arrestation programmée par le pouvoir central tchadien. Entretien de Crisis Group, N'Djamena, 14 janvier 2010.

<sup>13</sup> Entretien de Crisis Group, ancien ministre tchadien, N'Djamena, 3 novembre 2009.

litique destiné à rassembler tous les mécontents à l'intérieur du Tchad, les Toubou du Tibesti n'étant pas assez nombreux, ni structurés pour résister seuls.<sup>14</sup>

En réalité, de même qu'il souhaitait éviter que le soulèvement toubou du Tibesti ne devienne un motif de brouille avec les autorités tchadiennes, le roi Idriss 1<sup>er</sup> voulait ménager la susceptibilité de cette communauté qui, bien que minoritaire sur le territoire libyen, était fortement représentée au sein de la garde royale. Confronté à la contestation des officiers arabes au sein de l'armée libyenne qui projetaient de mettre fin à la monarchie, le souverain comptait sur sa garde royale et surtout la loyauté des Toubou pour défendre son pouvoir. C'est pourquoi, sans encourager les Toubou libyens à s'impliquer dans la rébellion du Tibesti, la monarchie a laissé se poursuivre le recrutement des combattants à partir de la Libye.

## B. LE TOURNANT DU RENVERSEMENT DE LA MONARCHIE

Le 1<sup>er</sup> septembre 1969, le roi Idriss 1<sup>er</sup> fut renversé à l'issue d'un complot ourdi par des officiers libyens conduits par le colonel Mouammar Kadhafi.<sup>15</sup> Cet événement a constitué un véritable tournant dans la gestion par Tripoli du soulèvement du Tibesti et, en conséquence, dans les relations vis-à-vis du pouvoir central tchadien. Quelques mois après sa prise du pouvoir, le nouveau régime libyen proposa au président Tombalbaye de l'aider à résoudre la question toubou et accessoirement de jouer le rôle de médiateur entre le gouvernement tchadien et la rébellion grandissante du Front de libération nationale (Frolinat).<sup>16</sup>

<sup>14</sup> Sur cet épisode de l'histoire de la guerre civile, voir Radio France internationale, *Goukouni Weddeye*, op. cit.

<sup>15</sup> La monarchie fut abolie par la même occasion et la Libye devint une République connue de nos jours sous l'appellation officielle de la Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste. Voir Juliette Bessis, *La Libye contemporaine* (Paris, 1986).

<sup>16</sup> Le président Tombalbaye faisait également face à une rébellion lancée en 1965 et fédérant majoritairement des cadres musulmans originaires de l'Est et du Nord du Tchad, mécontents, semble-t-il, de la marginalisation dont ils estimaient leur communauté être l'objet au sein du pouvoir d'Etat. Ils crèèrent le Frolinat en 1965 afin, initialement, de réunir leurs forces pour vaincre le pouvoir tchadien et d'instaurer un régime à connotation sinon islamiste, du moins pro musulman. Destiné à fédérer le nombre croissant de ces mécontents disposant pour la plupart de leurs propres groupes autonomes, le Frolinat n'a jamais véritablement réussi à instaurer la cohésion politique, militaire et opérationnelle de la rébellion qui s'est fractionnée peu à peu en d'innombrables tendances ennemies. Sur l'histoire du Frolinat et ses relations avec la Libye, voir Buijtenhuijs, *la*

Au départ, le régime de Tombalbaye, n'était pas mécontent de la chute de la monarchie libyenne dont l'attitude ambiguë vis-à-vis du soulèvement toubou avait fini par l'irriter.<sup>17</sup> Néanmoins, les conseillers du président Tombalbaye se demandaient s'il fallait réellement se réjouir de l'arrivée au pouvoir d'une junte militaire composée d'officiers dits progressistes, mais dont les premiers discours panarabes et appelant à l'unité de la communauté musulmane n'étaient pas de nature à rassurer le régime tchadien qui peinait à obtenir le soutien de sa population musulmane.<sup>18</sup>

Le gouvernement tchadien avait répondu subtilement à l'offre de médiation du nouveau régime libyen en insistant que la rébellion du Frolinat était une simple divergence interne qui ne nécessitait pas un concours extérieur pour son règlement. Néanmoins, les autorités tchadiennes ont indiqué vouloir maintenir de bonnes relations avec la Libye, ce qui sous-entendait surtout que le régime de Kadhafi devrait éviter de percevoir la question du Frolinat comme un problème musulman.<sup>19</sup> Selon les différents témoins de l'époque, la réponse du gouvernement tchadien visait à obtenir des nouvelles autorités libyennes l'arrêt préalable de tout soutien à la rébellion, en échange de quoi, il accepterait que des contacts soient établis avec les dissidents, éventuellement par l'entremise de la Libye.<sup>20</sup>

Cette contre-proposition fut mal accueillie par le nouveau régime libyen. Soucieux d'imprimer rapidement une rupture radicale vis-à-vis de la monarchie qu'ils venaient

*Révolution introuvable*, op. cit. ; Roger Charlton et Roy May, « Warlords and militarism in Chad » *Review of African Political Economy*, vol. 16, no. 45/46 (1989); et S. Decalo, « Regionalism, political decay and civil strife in Chad », *The Journal of Modern African Studies*, vol.18, no.1 (1980).

<sup>17</sup> Entretien de Crisis Group, ancien ministre tchadien, N'Djamena, 3 novembre 2009.

<sup>18</sup> Entretien de Crisis Group, ancien diplomate tchadien, N'Djamena, 7 novembre 2009.

<sup>19</sup> Ibid. Voir aussi Buijtenhuijs, *Le Frolinat*, op. cit. et *La Révolution introuvable*, op. cit.

<sup>20</sup> De fait, le gouvernement tchadien savait que le nouveau régime libyen soutenait déjà la rébellion du Frolinat et était en contacts réguliers avec ses principaux leaders. N'Djamena avait bien compris que l'offre de médiation libyenne n'était qu'un prétexte pour officialiser lesdits contacts. En réaction à ce soutien, le gouvernement tchadien avait pris contact avec des opposants libyens et leur avait proposé des facilités d'entraînement au Nord du Tchad. Les relations entre les deux régimes étaient donc déjà tendues en coulisses, l'offre de médiation libyenne et son rejet poli par le gouvernement tchadien n'étaient qu'un jeu diplomatique destiné à annoncer le durcissement officiel des positions des deux parties. Entretien de Crisis Group, ancien membre du Frolinat, N'Djamena 28 octobre 2009. Voir aussi René Otayek, « La Libye face à la France au Tchad », op. cit. et Radio France internationale, *Goukouni Weddeye*, op. cit.

de renverser, les dirigeants de la révolution libyenne voulaient se servir de la question du Frolinat comme un élément fondateur de leur politique étrangère. Cette politique consistait à sortir la Libye de l'isolationnisme qui la caractérisait jusqu'alors et à se rapprocher des rhétoriques révolutionnaires et panarabes dans le Tiers Monde, le Maghreb, le Proche et Moyen Orient.<sup>21</sup> De ce point de vue, une implication dans le soulèvement tchadien recelait un double message. D'une part, prendre la défense d'un soulèvement se disant à la fois révolutionnaire, arabisant et pro musulman<sup>22</sup> et d'autre part obli-

---

<sup>21</sup> La Libye révolutionnaire repose sur le rejet des systèmes politiques contemporains comme le communisme et le capitalisme tout en prônant le nationalisme arabe, le réformisme islamique et le socialisme utopique. Il est reproché au communisme et au capitalisme de ne pas permettre tous les deux la démocratie véritable que voudrait mettre en place la révolution libyenne. Celle-ci prône la démocratie directe via la suppression de toutes les institutions de gouvernement (parlement, partis politiques, bureaucratie) et leur remplacement par des structures appelées « bureaux populaires » gérés directement par les citoyens. Ce système vise l'instauration de la Jamahiriyi qui signifie littéralement Etat des masses, autrement dit un état géré directement par les citoyens eux-mêmes, à travers les comités populaires (*Mutamar as shaab ala'am*), sans l'intervention d'une structure exécutive. Théoriquement, il n'y a pas de chef d'Etat ou de gouvernement, le colonel Kadhafi n'ayant aucun titre officiel, jouant simplement le rôle de guide *a priori* éclairé de l'ensemble du système. Il est assisté de collaborateurs qui ne sont pas non plus considérés comme des ministres. Pour un exposé de la mise en place de la politique étrangère du régime libyen et sa rhétorique révolutionnaire, voir Mouammar Kadhafi, *La troisième théorie universelle du Livre vert* (Tripoli, 1976) ; Dirk Vandewalle (dir.), « The failure of liberalization in the Jamahiriya », in *Qadhafi's Libya 1969-1994*, (New York, 1995) ; Dirk Vandewalle, *A History of Modern Libya* (Cambridge, 2006) ; Mansour El Kikhia, *Libya's Quaddafi : The politics of contradiction* (Florida, 1998) ; René Otaeyek, *La politique africaine de la Libye, 1969-1985* (Paris, 1986) ; André Martel, *La Libye 1835-1990 : essai de géopolitique historique*, (Paris, 1991) ; ainsi que Amira Ibrahim, « Libya : a critical review of Tripoli's subsaharan african policies », Institute for Security Studies, Situation report, 2009, accessible sur : [www.isn.ethz.ch/isn/Digital-Library/Publications/Detail/?ots591=0C54E3B3-1E9C-BE1E-2C24-A6A8C7060233&lng=en&id=110054](http://www.isn.ethz.ch/isn/Digital-Library/Publications/Detail/?ots591=0C54E3B3-1E9C-BE1E-2C24-A6A8C7060233&lng=en&id=110054).

<sup>22</sup> Le Frolinat se présente comme une révolution populaire de masse à orientation marxiste, tout en développant un discours politique destiné à instaurer une République islamiste au Tchad. Les responsables du Frolinat ont admis par le passé que cette contradiction relevait d'une simple démarche tactique destinée à obtenir à la fois le soutien des pays de l'Est et celui des pays musulmans. D'ailleurs une fois parvenues au pouvoir en 1979 les différentes tendances du Frolinat n'ont prôné ni un Etat marxiste, ni une République islamiste, mais ont conservé, à l'exception de l'instauration de l'arabe comme deuxième langue officielle, les structures de l'Etat tchadien mis en place par Tombalbaye. Sur le Frolinat et son orientation

ger le régime de Tombalbaye et son alliée la France<sup>23</sup> à accorder un rôle important à la Libye. En réalité, le soutien au Frolinat était surtout un moyen de porter le deuxième message, les dirigeants libyens étant au départ perplexes sur la nature exclusivement religieuse de la fronde anti-Tombalbaye ainsi que de la capacité des insurgés tchadiens à mener une lutte révolutionnaire d'envergure.<sup>24</sup>

Ce jugement sur la rébellion tchadienne, mais surtout son utilisation comme argument de politique étrangère détermine et explique l'attitude de la révolution libyenne vis-à-vis du président Tombalbaye. Le 27 août 1971, Tripoli et Fort-Lamy qui ne cachaient plus le soutien accordé à leurs opposants respectifs, ont rompu leurs relations diplomatiques, pour ensuite les rétablir rapidement fin 1972. Le rétablissement quasi immédiat des relations s'explique par le changement important intervenu dans les rapports tchado-français.

En effet, de peur de s'enliser dans un conflit dont l'issue militaire paraissait de plus en plus incertaine, la France souhaitait pousser son allié tchadien à privilégier une solution politique et à ouvrir des négociations avec le Frolinat. Cette démarche a été mal reçue par Tombalbaye qui soupçonnait déjà la France de comploter contre lui. Par conséquent, contraint par l'aggravation de la situation sur le terrain, il s'est rapproché de la Libye dans l'espoir que celle-ci stopperait son soutien militaire à la rébellion, mais également pour indiquer clairement à la France qu'il était prêt à s'émanciper de sa tutelle.<sup>25</sup> Profitant de cette opportunité, la Libye s'est employée, à partir de 1972, à rassurer le pouvoir de Tombalbaye à qui elle octroyait de temps à autre une assistance financière, tout

---

idéologique, voir Robert Buijtenhuijs, *Le Frolinat*, op. cit et Guy Jérémie Ngansop, *Tchad. Vingt ans de crise* (Paris, 1986).

<sup>23</sup> Répondant à une demande de plus en plus insistante du gouvernement tchadien, le général De Gaulle a consenti en 1965, à l'envoi d'une assistance logistique militaire minimale au président Tombalbaye pour réduire le soulèvement du Tibesti. L'aggravation de la situation au Tibesti transformera peu à peu cette assistance militaire en une véritable implication des troupes françaises dans les combats contre les rebelles. Au moment de son accession au pouvoir, le colonel Kadhafi considérait les combats du Tibesti comme une guerre coloniale qu'il était légitime de combattre.

<sup>24</sup> Lors d'un entretien avec Crisis Group, Goukouni Weddeye a expliqué notamment que les rapports entre la rébellion et son allié libyen n'ont pas toujours été amicaux. Les combattants tchadiens qui se sont rendus compte rapidement que la Libye voulait se servir d'eux rejetaient de plus en plus ouvertement le comportement condescendant des responsables libyens. Entretien de Crisis Group, N'Djamena, 14 janvier 2010.

<sup>25</sup> Voir C. d'Abzac-Epezy et J. Lespinois, « Les interventions militaires françaises en Afrique des années 70 aux années 90 : l'exemple du Tchad » in Pierre Pascalon (ed.), *La politique de sécurité de la France en Afrique* (Paris, 2004) et Foccart parle. *Entretiens avec Philippe Gaillard*. Tome 1, (Paris, 1998).

en augmentant son soutien militaire au Frolinat. L'objectif étant, avec un camp comme l'autre, de renforcer ses positions au Tchad vis-à-vis surtout de la France mais aussi d'autres pays étrangers.<sup>26</sup>

## C. LES INTERVENTIONS MILITAIRES LIBYENNES AU TCHAD

La présence militaire libyenne a consisté à mettre à profit l'effondrement de l'Etat tchadien consécutif à la guerre civile de 1979 pour réaliser l'occupation militaire du nord du pays. Après la Bande d'Aozou<sup>27</sup> qu'elles occupaient déjà depuis 1973, les troupes s'installèrent peu à peu dans tout le BET<sup>28</sup> et ensuite à N'Djamena de 1980 à 1982.

La raison officielle avancée par Tripoli pour justifier son intervention fut d'avoir répondu favorablement à une demande de certaines factions du Frolinat. Au-delà de cette justification, la présence militaire libyenne dans le BET visait deux objectifs : d'une part, elle était une réponse à l'intervention militaire française d'avril 1978 destinée à freiner l'avancée de la rébellion,<sup>29</sup> et d'autre

part elle visait à déstabiliser les tendances du Frolinat qui étaient hostiles à la Libye. L'affaiblissement du pouvoir central tchadien ayant ouvert la voie à une prise du pouvoir du Frolinat, cette perspective avait accru les divisions au sein de la rébellion entre ceux qui préconisaient des négociations immédiates et ceux qui voulaient la poursuite des combats pour une victoire totale. Cependant, à l'intérieur de la rébellion, un débat portant sur la tutelle libyenne a conduit à la rupture entre pro et anti libyens, ce qui amena Tripoli à intervenir pour empêcher l'arrivée des seconds au pouvoir.<sup>30</sup>

En 1979, la signature de l'accord de Lagos<sup>31</sup> a fourni à la Libye l'occasion de concrétiser ses ambitions militaires. Cet accord prévoyait un cessez-le-feu immédiat, la nomination de Goukouni Weddeye, allié de Tripoli comme président de la République,<sup>32</sup> le retrait de toutes

---

<sup>26</sup> A cette époque, les relations de la Libye avec d'autres pays arabes comme l'Egypte ou le Soudan commençaient à se détériorer gravement. Ces deux pays contestaient notamment les interventions libyennes dans leurs affaires internes, mais surtout ses velléités de leadership arabe. Le théâtre tchadien où la Libye souhaitait être le référent exclusif était l'occasion d'une sourde rivalité entre elle, le Soudan, l'Egypte et l'Arabie Saoudite qui soutenaient eux aussi le Frolinat. En plus de ces pays, la Libye souhaitait aussi amener le gouvernement tchadien à rompre les relations diplomatiques qu'il entretenait avec l'Etat d'Israël, ce qui fut effectif en 1973. Voir Souaré, *Civil Wars and Coups d'Etat*, op. cit.

<sup>27</sup> La Bande d'Aozou est un territoire au sous-sol supposé riche, situé au-delà des montagnes du Tibesti et de l'Ennedi et constituant la frontière entre le Tchad et la Libye. Prétextant que le tracé de la frontière entre les deux Etats n'aurait pas véritablement été fixé par les colonisateurs français et italiens, la Libye profita des guerres inter-tchadiennes pour occuper ce territoire et y installer son administration à partir de 1973. Face à l'absence de réaction vigoureuse du pouvoir central de N'Djamena qui était occupé à assurer sa propre survie, Tripoli considéra que cette annexion de fait tenait lieu de droit. A l'origine de la guerre de 1987-1988 entre les troupes tchadiennes et libyennes, l'affaire de la Bande d'Aozou a été portée devant la Cour internationale de justice. Voir la note de bas de page numéro 40.

<sup>28</sup> Voir note de bas de page numéro 3 ci-dessus.

<sup>29</sup> La rivalité franco-libyenne au Tchad est une donnée importante à prendre en compte. Par sa présence militaire, la Libye indiquait clairement vouloir se poser en interlocuteur non pas du gouvernement tchadien, mais de la France dont la présence militaire au Nord du Tchad était susceptible de freiner ses ambitions. La compétition revendiquée avec la France a au départ, pris la forme d'un jeu de trouble-fête de l'influence française au Tchad, puis est devenue une adversité ouverte au

---

cours des années 1980 avant de se transformer actuellement par moments, en une collaboration en faveur du président Déby. En 1983, l'offensive libyenne au Nord du Tchad contre les troupes d'Hissène Habré amena la France à lancer l'opération Manta comme une mesure dissuasive à l'encontre de Tripoli. Matérialisée par le déploiement des troupes françaises, cette opération était destinée à empêcher la Libye de tenter une nouvelle occupation de N'Djamena après celle de 1980-1982. Paris avait fixé le seizième parallèle comme la limite au-delà de laquelle la progression des troupes libyenne deviendrait inacceptable. Quoique sans affrontement direct, cette confrontation a placé la France et la Libye en situation de quasi-belligérance qui n'a été résolue qu'à la faveur de contacts diplomatiques discrets, puis d'une rencontre officielle entre François Mitterrand et Mouammar Kadhafi en 1983. A noter également qu'en 1987, un avion Tupolev libyen qui tentait de bombarder la piste de l'aéroport de N'Djamena fut abattu par la défense antiaérienne des troupes françaises déployées dans le cadre de l'opération Epervier. Voir C. d'Abzac-Epezy et J. Lespinois, « Les interventions militaires françaises en Afrique des années 70 aux années 90 : l'exemple du Tchad » in Pierre Pascalon (ed.), *La politique de sécurité de la France en Afrique* (Paris, 2004).

<sup>30</sup> Les anti libyens considèrent la Libye comme une force annexionniste. Pour des détails complémentaires voir Buijtenhuijs, *La Révolution introuvable*, op. cit.

<sup>31</sup> A partir de mars 1979 ont été organisées au Nigéria, une série de tables rondes inter tchadiennes destinées à obtenir la signature d'un cessez-le-feu et la fin de la guerre civile. Ces rencontres ont débouché sur la signature, le 21 août 1979 d'un accord de paix entre les différentes factions armées tchadiennes et le pouvoir chancelant de N'Djamena.

<sup>32</sup> Goukouni Weddeye a profité du soutien libyen pour devenir président de la République de 1979 à 1982. Cependant, malgré l'appui militaire libyen qui lui donnait un avantage face à ses adversaires, il n'a jamais véritablement réussi à renforcer sa position politique, étant perçu à l'intérieur et à l'extérieur du Tchad comme un simple pion de Tripoli. Ses tentatives pour prendre ses distances vis-à-vis de la Libye lui ont valu des menaces à peines voilées, voire une tentative d'assassinat. Dans ses entretiens avec Laurent Correau, Goukouni Weddeye relate

les troupes étrangères du Tchad, notamment françaises et libyennes. Le 16 mai 1980, le retrait des troupes françaises fut effectif, mais la Libye intensifia au contraire son offensive et sa présence militaire. L'arrivée au pouvoir de Goukouni Weddeye en 1979 lui a fourni l'occasion de tenter de légitimer l'occupation militaire du nord du Tchad à travers un traité d'union entre le Tchad et la Libye.<sup>33</sup> En 1982, le renversement de Goukouni Weddeye par Hissène Habré soutenu par la France a amené la Libye à se lancer dans une confrontation armée ouverte. Elle en est sortie défaite en 1987, ce qui a mis un coup d'arrêt à ses ambitions au Tchad.<sup>34</sup>

La gestion de l'intervention militaire au Tchad a relevé principalement du leader libyen Mouammar Kadhafi ou d'un cercle restreint de collaborateurs personnellement délégué par lui.<sup>35</sup> Les chefs de guerre tchadiens alliés à

---

notamment que son refus de mettre en oeuvre le traité d'union tchado-libyenne a eu pour conséquence l'encerclement de son palais présidentiel par des chars libyens. Voir Radio France internationale, *Goukouni Weddeye*, op. cit.

<sup>33</sup> Goukouni Weddeye s'est ravisé quelques semaines plus tard sous le feu des critiques de ses propres partisans, mais également après le rejet de ce traité par l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Cependant cela n'a pas empêché Tripoli de proclamer la fusion du Tchad dans la Jamahiriya et les troupes libyennes de s'installer brièvement à N'Djamena.

<sup>34</sup> Dès sa prise de pouvoir le 7 juin 1982, Hissène Habré a fait du départ des troupes libyennes son principal objectif. Ses troupes dirigées par le futur président Idriss Déby et Hassan Djamous engagèrent la guerre contre la Libye quelques mois plus tard. L'une après l'autre, elles ont repris toutes les villes et places fortes occupées par les troupes libyennes dans le BET. L'offensive tchadienne a été marquée par des épisodes spectaculaires qui ont vu la débâcle des forces libyennes pourtant mieux équipées et disposant du soutien aérien. Les combats de Faya Largeau, Ounianga Kébir et Ouadi Doum ont notamment constitué un véritable coup dur pour l'armée libyenne épaulée par les légions islamiques qui y ont perdu beaucoup d'hommes et de matériel. La défaite libyenne a été symboliquement marquée par la brève entrée des troupes tchadiennes à Maaten Es Sahara en plein territoire libyen en 1987. Au cours de la même année 1987, les troupes tchadiennes ont repris brièvement la Bande d'Aozou avant d'en être délogées par les unités d'élites de l'armée libyenne.

<sup>35</sup> Ceci est dû au caractère autocratique et fortement centralisé du régime libyen mais aussi aux relations personnelles que Kadhafi entretient et continue d'entretenir avec les acteurs politiques tchadiens. En dehors de Kadhafi, quatre autres personnalités sont citées dans la gestion des affaires tchadiennes. Il s'agit de Moussa Koussa qui, en tant que chef des services secrets libyens, coordonnait les opérations non officielles au Tchad. Il est depuis mars 2009, ministre des Affaires étrangères. L'ancien vice-président libyen, le commandant Djalloud a été chargé de contraindre Goukouni Weddeye d'appliquer l'accord de fusion tchado libyenne, mais il a également dirigé la légion islamique qui a été défaite au Nord du Tchad en 1987. Actuellement, Ali Abdelsalam Triki s'occupe des contacts

la Libye étaient reçus personnellement par le colonel Kadhafi. En retour, les décisions prenaient la forme d'instructions personnelles de celui-ci au chef de guerre concerné, lequel se voyait indiquer qu'il pourrait perdre la confiance du guide libyen s'il ne les exécutait pas. Les partisans de la Libye ont utilisé ces rapports directs avec Kadhafi pour renforcer leurs positions sur le terrain, sans toutefois en récolter toujours des gains politiques, les ruptures avec le dirigeant libyen étant aussi fréquentes que spectaculaires.

La présence militaire libyenne a eu un objectif principal, à savoir que rien ne pouvait se faire au Tchad sans Tripoli.<sup>36</sup> Les moyens militaires ont été déployés pour

---

officiels avec d'autres acteurs (France, Etats-Unis, ONU) sur la question tchadienne. Auparavant, il a été l'agent traitant des leaders tchadiens. Mahamat Madani Al-Azari, le secrétaire général de la communauté des Etats sahélos sahariens (CEN-SAD) sert également d'émissaire entre Kadhafi et le président tchadien, Idriss Déby. Il aurait pris part aux récentes négociations (juillet 2009) ayant conduit à la signature d'un accord de paix entre le pouvoir tchadien et l'opposant Ahmat Hassaballah Soubiane. L'actuel ambassadeur libyen au Tchad, Guirene Salah Guirene sert de liaison directe entre le colonel Kadhafi et Idriss Déby. Il a été durant les années 1970, en charge de la coordination sur le terrain des activités du Frolinat. Entretiens de Crisis Group, ancien membre du Frolinat, N'Djamena, novembre 2009.

<sup>36</sup> L'option militaire privilégiée par la Libye visait aussi d'autres objectifs. En effet, la proximité géographique et l'imbrication entre les communautés toubou des deux pays constituent un sujet de préoccupation pour les autorités libyennes depuis le déclenchement du soulèvement au Nord du Tchad. Même si les risques de transposition du conflit tchadien vers le Sud libyen sont minimisables aux yeux de Tripoli, les dirigeants libyens ont toujours voulu empêcher les activistes tchadiens installés en Libye d'y exporter leurs querelles fratricides. Au-delà des enjeux idéologiques et des luttes d'influence avec les autres acteurs extérieurs, l'engagement militaire au Tchad s'explique donc plus prosaïquement par le souci de mieux contrôler un conflit dont la surmultiplication des protagonistes rendait les éruptions potentiellement dangereuses pour le voisinage. Au cours des années 1980 où le régime libyen a dû faire face à des tensions internes, la guerre au Tchad a été l'occasion d'éloigner des officiers de l'armée susceptibles d'avoir des contacts avec des dissidents. Sur un autre plan, les interventions militaires au Tchad ont fourni l'occasion de véhiculer dans la population libyenne l'image d'une Libye décomplexée face aux autres grands pays arabes ou du Maghreb. Elles ont permis de tester les moyens militaires de l'armée libyenne et sa capacité face aux menaces représentées par les voisins arabes immédiats comme l'Egypte avec lesquels des tensions ont été fréquentes au cours de la décennie 1970. A cet égard, il n'est pas certain que l'intervention au Tchad ait véritablement permis de tirer des leçons quant à la capacité opérationnelle des troupes libyennes. A l'exception de la reconquête de la Bande d'Aozou brièvement reprise par les troupes tchadiennes en 1988, le leader libyen n'a pas envoyé ses unités d'élite prendre

atteindre cet objectif éminemment politique. Ceci tranche avec la stratégie d'autres acteurs extérieurs visant le même but politique mais qui ont utilisé des moyens autres que la force.<sup>37</sup>

Cette focalisation de la Libye sur la stratégie militaire pour obtenir des gains politiques a contribué à fragiliser sa position, la rendant dépendante des succès sur le terrain. Paradoxalement, les rares initiatives politiques au cours de cette même période, comme le traité d'union tchado-libyenne, fragilisèrent encore davantage Tripoli puisqu'ayant conduit à provoquer une alliance contre elle. Afin de conserver ses positions, elle a été contrainte de multiplier des contre-alliances sur le terrain, sans cohérence politique et idéologique. Par exemple, en 1983, la même Libye qui disait peu de temps auparavant soutenir la cause du Nord musulman a aidé militairement les groupes rebelles du Sud chrétien qui combattaient les troupes d'Hissène Habré, ennemi irréductible de Tripoli.<sup>38</sup>

---

part aux combats au Tchad. La création des légions islamiques constituées de combattants recrutés un peu partout dans le monde arabe et en Afrique noire visait à préserver la majeure partie de l'armée libyenne. Sur les motivations internes libyennes de l'intervention armée au Tchad, voir J. Millard Burr et Robert O. Collins, *Africa's thirty years : Libya, Chad and the Sudan 1963-1993* (New York, 1999). Sur le rôle des légions islamistes et les dynamiques au sein de l'armée et de l'appareil sécuritaire libyens, voir Luis Martinez, « L'après-embargo en Libye », Centre d'étude et de recherche internationale (Ceri-Sciences-Po), disponible sur [www.ceri-sciencespo.com/archive/feb02/artlm2.pdf](http://www.ceri-sciencespo.com/archive/feb02/artlm2.pdf).

<sup>37</sup> C'est le cas par exemple de pays africains comme le Gabon ou le Zaïre qui, désireux de prendre une place active, sinon dans l'évolution, du moins dans la résolution de la crise tchadienne, ont joué le rôle de médiateurs et sont parvenus ainsi à influencer quelques uns des chefs de guerre. En 1986, le Gabon a réussi à obtenir un accord de paix entre le président Hissène Habré et le leader sudiste Wadal Abdelkader Kamougué. Ce pays a abrité également plusieurs tables rondes de négociations entre les acteurs tchadiens, permettant à son ancien président Omar Bongo de jouer un rôle politique de poids dans les médiations inter tchadiennes. Il en est de même de l'ancien président zaïrois Mobutu Sese Seko. Le Nigéria qui au départ, a tenté sans grand succès d'intervenir militairement, a aussi utilisé la stratégie politique de la médiation pour jouer un rôle entre 1979 et 1981.

<sup>38</sup> Entretien de Crisis Group, journaliste tchadien, 10 novembre 2009. Voir également Hourmadji Moussa Doumgor, *Tchad. Le boulet tribal* (N°Djamena, 2002).

### III. LA NORMALISATION : LE TANDEM DEBY-KADHAFI

Contrainte par sa débâcle militaire à mettre en sourdine ses ambitions au Tchad, la Libye a eu dès la fin de l'année 1989, l'opportunité de rejouer un rôle dans le pays. En avril 1989, une scission au sein de l'alliance militaire soutenant le président Habré a conduit à l'éclatement d'une nouvelle rébellion armée à l'Est du Tchad. Le chef des dissidents, Idriss Déby, fut présenté au colonel Kadhafi par Adoum Togoï, un ancien membre du Frolinat.<sup>39</sup> Désireuse de prendre une revanche sur Hissène Habré, la Libye lui a fourni une importante aide financière et militaire qui, en addition à celles de la France et du Soudan ont permis aux dissidents de prendre rapidement le pouvoir en décembre 1990. Cet événement a été le début d'une nouvelle étape des relations tchado-libyennes.

#### A. LES ASPECTS POLITIQUES

L'arrivée d'Idriss Déby au pouvoir a été suivie de la mise de la Libye au ban international, mettant pendant plus de trois ans, un coup d'arrêt à ses actions extérieures. Le 15 avril 1992, le Conseil de sécurité de l'ONU a voté un embargo aérien contre la Libye en raison de sa participation dans les attentats terroristes contre un Boeing de la compagnie aérienne américaine Pan Am à Lockerbie en 1988 et un DC 10 de la compagnie française UTA en 1989. S'agissant des relations tchado-libyennes, elle a eu deux conséquences: d'une part, elle n'a pas permis à la Libye de mettre immédiatement à profit la chute d'Hissène Habré ; et d'autre part, elle a été pour beaucoup dans sa décision de s'incliner devant le verdict de la Cour internationale de justice reconnaissant la souveraineté du Tchad sur la Bande d'Aozou.<sup>40</sup>

---

<sup>39</sup> Adoum Togoï est un chef de guerre toubou dont le parcours est emblématique des ambiguïtés des relations entre la Libye et ses alliés au Tchad. Considéré comme un agent double, il a combattu aux côtés d'Hissène Habré avant de tenter sans succès, de se servir de ses contacts avec la Libye pour supplanter Idriss Déby dans la course au pouvoir peu avant la chute d'Habré. Au début des années 2000, s'étant brouillé avec Déby, il a essayé de se servir de la rébellion toubou du Mouvement pour la démocratie et la justice au Tchad (MDJT) pour jouer un rôle politique, mais n'ayant pas de nouveau réussi à s'imposer au sein de ce mouvement, il a utilisé les bons offices libyens pour signer un accord de paix avec le régime d'Idriss Déby qui en a profité pour le « retourner » afin de diviser ses opposants armés. Il vit actuellement entre le Tchad, la Libye et le Burkina Faso. Entretien de Crisis Group, journaliste tchadien, N°Djamena, 10 novembre 2009.

<sup>40</sup> En février 1994, la Cour internationale de justice a rendu son verdict sur l'affaire de la Bande d'Aozou. L'arrêt a proclamé officiellement la souveraineté du Tchad sur ce territoire, reje-



En avril 1994, les autorités tchadiennes et libyennes entamèrent des négociations bilatérales pour convenir de la rétrocession du territoire d'Aozou au Tchad. A l'occasion de ces contacts, les dirigeants libyens s'employèrent à rassurer le président Déby de leurs bonnes intentions et de leur désir de mettre en place une commission mixte pour renforcer la coopération entre les deux pays. De son côté, le président Déby multiplia les gestes de conciliation en s'abstenant d'exiger des garanties pour un retrait effectif de la Bande d'Aozou. Désireux de ménager une Libye qu'il savait dos au mur, il avait dès son arrivée au pouvoir, exprimé le souhait de voir N'Djamena et Tripoli entretenir des relations apaisées.<sup>41</sup>

Le nouveau président tchadien a opté pour une politique pragmatique consistant à ne pas snober le parrainage libyen alors que le contexte international l'invitait à prendre ses distances vis-à-vis d'un Kadhafi considéré comme paria. Loin d'être uniquement un geste de reconnaissance pour le soutien libyen à sa rébellion, il escomptait aussi continuer à bénéficier de l'assistance financière de Tripoli. Cette aide financière lui était nécessaire car les mesures d'ajustement structurel imposées par le Fonds monétaire international (FMI) rendaient son pouvoir particulièrement démuné.<sup>42</sup>

---

tant les prétentions libyennes. Tripoli a semblé d'abord refuser ce verdict en s'abstenant de le commenter publiquement, puis a rétrocedé officiellement la Bande d'Aozou au Tchad le 31 mai 1994. De l'avis des observateurs, la décision de la Libye de s'incliner devant le verdict s'explique aussi par le fait qu'un refus d'obtempérer devant la juridiction internationale était susceptible d'amener le Conseil de sécurité des Nations unies à prendre une nouvelle résolution qui pourrait aggraver le régime des sanctions dont Tripoli était l'objet.

<sup>41</sup> Voir son premier discours à son accession au pouvoir, 4 décembre 1990. A noter aussi que Déby avait observé une attitude de neutralité durant la course-poursuite engagée, aux premières heures de la chute d'Hissène Habré, par les services secrets américains et libyens pour récupérer les dissidents libyens installés au Tchad. En 1988 la CIA avait « retourné » des soldats libyens faits prisonniers et détenus à N'Djamena, leur proposant de les armer pour combattre Kadhafi. Ces soldats ont créé l'Armée patriotique libyenne (APL) basée au Tchad avec l'autorisation d'Hissène Habré. Les premières heures après la fuite de ce dernier de N'Djamena, les Américains et les Libyens se sont empressés de profiter du vide du pouvoir pour récupérer ces soldats. Une rocambolesque course-poursuite s'engagea entre les deux parties où la CIA fut la plus rapide. Finalement, ces soldats furent transférés aux Etats-Unis. Voir Luis Martinez, « Libye : transformations socio-économiques et mutations politiques sous l'embargo », Centre d'étude et de recherche internationale (CERI-Sciences-Po), juillet-août 1999, disponible sur [www.ceri-sciencespo.com/archive/jaugust/artlml.pdf](http://www.ceri-sciencespo.com/archive/jaugust/artlml.pdf).

<sup>42</sup> Au cours de ses premiers mois au pouvoir, le président Déby a bénéficié d'une importante aide financière libyenne. Cette

En définitive, les sanctions internationales ont accru le rapprochement entre Déby et Kadhafi,<sup>43</sup> car le président tchadien aura été l'un des premiers chefs d'Etats africains à violer l'embargo aérien international afin de se rendre à Tripoli pour y exprimer son soutien au guide.<sup>44</sup> En remerciement de cette sollicitude, Mouammar Kadhafi, accompagné d'une forte délégation, effectua en 1998, un voyage à N'Djamena, utilisant la voie routière pour traverser une partie du Tchad. Très médiatisée à l'époque, cette visite de Kadhafi avait une grande importance pour les deux parties.

Côté libyen, elle devait démontrer la popularité de Kadhafi en Afrique noire, malgré la stigmatisation dont il était l'objet de la part des occidentaux. Une telle popularité légitimerait ainsi après-coup les ambitions de la Libye au Tchad, ambitions dont l'échec était à présent attribué par Tripoli aux manœuvres occidentales et non plus au conflit entre les deux pays. Au cours de sa visite, Kadhafi regretta solennellement la guerre entre le Tchad et la Libye et promit une nouvelle ère dans les relations. Cette repentance visait surtout à convaincre l'Afrique noire vers laquelle Tripoli voulait se tourner dorénavant que la Libye avait changé et se posait désormais en parrain bienfaisant.

---

assistance n'a pas pris fin avec l'embargo international puisque Tripoli a continué d'envoyer via son ambassade à N'Djamena, des mallettes de billets de banque à la présidence tchadienne. La situation financière extrêmement difficile du Tchad entre 1990 et 1996 obligeait le pouvoir tchadien à recourir à cette assistance afin de faire face à certaines dépenses urgentes et également pour échapper aux contrôles du FMI. De façon anecdotique, la presse tchadienne avait rapporté en 1994, que la gestion de l'aide financière libyenne a été l'objet d'une tension entre le président Déby et le Premier ministre de transition Kassire Delwa Coumakoye, ce dernier n'ayant pas informé la présidence du montant des fonds reçus envoyés par Tripoli. Entretien de Crisis Group, journaliste tchadien, N'Djamena, 10 novembre 2009.

<sup>43</sup> Sur un autre plan, l'affaiblissement de la Libye ou du moins le profil bas qu'elle a affiché jusqu'à la levée de l'embargo international, ont permis au président Déby de se renforcer vis-à-vis de ses opposants armés, ces derniers ne pouvant pas compter sur un éventuel double jeu de Tripoli pour déstabiliser le pouvoir de N'Djamena.

<sup>44</sup> En juillet 1998, les présidents tchadien Idriss Déby et nigérien Ibrahim Baré Mainassara ont été les deux premiers chefs d'Etats africains à violer l'embargo aérien pour se rendre à Tripoli. Il faut noter cependant que l'Union africaine avait voté peu de temps auparavant, la levée partielle de l'embargo en juin, ce qui atténuait la gravité de l'acte posé par les deux chefs d'Etats. A l'époque, au Tchad et au Niger, les opposants des deux présidents avaient ironisé sur leurs déplacements jugeant que c'était uniquement pour y être récompensés financièrement.

Côté tchadien, le périple de Kadhafi s'est avéré également bénéfique car en plus de l'aide financière et matérielle<sup>45</sup> que le gouvernement tchadien reçut, elle a fourni au président Déby l'occasion de démontrer que sa politique pragmatique vis-à-vis de la Libye avait réussi à adoucir celle-ci. En organisant une prière musulmane publique collective dirigée par le colonel Kadhafi, le pouvoir de N'Djamena a voulu rassurer les Tchadiens qu'ils n'ont plus rien à craindre de la Libye. En dépit de l'embellie perceptible dans les relations tchado-libyennes à la fin des années 1990, le poids du passé rendait néanmoins les tensions entre les deux pays réversibles, N'Djamena doutant par moments, de la sincérité des engagements de Tripoli.

Malgré cette normalisation, on observe une forte émigration des Toubou tchadiens en direction de la Libye. La région du Tibesti s'est pratiquement vidée de sa population, notamment des jeunes. Ce phénomène migratoire intense est attribué au délaissement du Tibesti par le pouvoir central de N'Djamena au détriment des départements de l'Est du Tchad jugé plus stratégique. Un tel délaissement constitue un facteur de risque et pourrait livrer la région à l'emprise des trafiquants de drogue qui opèrent dans toute la bande sahélo-saharienne.<sup>46</sup> L'appât du gain facile proposé par les trafiquants pousserait de plus en plus de jeunes du Tibesti à servir de passeurs transfrontaliers, accentuant davantage le phénomène migratoire, non seulement en direction de la Libye, mais également à travers tout le Sahel.<sup>47</sup>

---

<sup>45</sup> Au cours de la visite de Kadhafi, la Libye a octroyé une importante aide financière grâce à laquelle furent apurés les arriérés de traitement des fonctionnaires et de bourse des étudiants. Des dons matériels ont été également livrés, notamment des groupes électrogènes et du carburant pour faire face à la pénurie d'électricité récurrente à laquelle la capitale tchadienne était confrontée. Pour des détails complémentaires sur cette visite de Kadhafi, voir Karine Bennafla, « Tchad : l'appel des sirènes arabo-islamiques », *Autrepart*, n°16 (2000), accessible sur [http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins\\_textes/pleins\\_textes\\_7/autrepart/010023775.pdf](http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_7/autrepart/010023775.pdf).

<sup>46</sup> Entretien de Crisis Group, Goukouni Weddeye, N'Djamena, 14 janvier 2010.

<sup>47</sup> Sous-estimé au départ par les gouvernants, le trafic de drogue intercontinental utilisant l'Afrique subsaharienne comme zone de transit a pris une grande ampleur à partir de 2007. Globalement, ce trafic consiste en l'acheminement de la drogue en provenance de l'Amérique du Sud vers l'Europe et l'Asie. Au départ concentré vers l'Afrique de l'Ouest (Gambie, Guinée Conakry, Guinée Bissau, Sierra Léone, Mauritanie), ce phénomène s'est élargi en 2009 vers le Mali et le Niger. La découverte en novembre 2009, au nord du Mali, de l'épave d'un Boeing 727 utilisé par des trafiquants, pour acheminer de la drogue à l'insu des autorités locales, a mis en lumière l'utilisation des zones éloignées du Sahel et du Sahara comme base arrière des trafiquants. Sur l'affaire de l'épave du Boeing utili-

## B. L'ASPECT ECONOMIQUE

Négligée au départ par les dirigeants libyens, l'importance de l'économie dans les relations extérieures leur est apparue incontournable après l'embargo international, synonyme d'échec de l'option militariste précédente de Tripoli. Profitant de la rente pétrolière qui lui conférait une situation financière largement bien meilleure que la plupart des pays africains sous ajustement structurel, la Libye a voulu, dès la fin des sanctions internationales, privilégier l'aspect économique dans ses interventions dans le continent, à travers une politique d'assistance financière et d'investissements. Le message derrière cette réorientation consiste à se poser dorénavant en partenaire plus généreux que les pays occidentaux et les institutions financières internationales qui conditionnent leur aide à des critères politiques ou économiques contraignants.

La normalisation des relations entre Tripoli et N'Djamena tout au long des années 1990, s'est ainsi accompagnée d'une série de projets d'investissements libyens qui, quoique n'ayant pas tous été réalisés, ont néanmoins accru les échanges économiques bilatéraux. Elaborés par la Compagnie arabe libyenne pour les investissements en Afrique (LAAICO) et la Compagnie arabe libyenne pour les investissements étrangers (LAFICO),<sup>48</sup> ces projets ont pour but de concrétiser la nouvelle politique libyenne axée sur la coopération et la solidarité avec l'Afrique subsaharienne. Dans le contexte des réformes économiques et des mutations au sein de l'appareil d'Etat libyen, ces projets économiques visent à mieux contrôler les flux financiers en direction des Etats africains. Plutôt que de distribuer simplement des fonds à une clientèle de plus en plus croissante, Tripoli veut les rentabiliser sous forme d'investissements bénéfiques à moyen et long terme.<sup>49</sup>

L'ouverture en 2000 d'une ligne aérienne directe entre Tripoli et N'Djamena a contribué à accroître les flux économiques qui restent néanmoins encore caractérisés par les échanges transfrontaliers terrestres sur la frontière commune. De fait, la majeure partie des flux commerciaux tchado-libyens se fait par la voie routière à travers les anciennes pistes caravanières du Sahara. En raison de la barrière désertique qui réduit les échanges avec N'Djamena, les villes du Nord du Tchad se tournent vers les com-

---

sé par les trafiquants de drogue au Mali, voir « Le mystérieux Boeing écrasé au Mali transportait de la drogue », Agence France-Presse, 16 novembre 2009.

<sup>48</sup> Les sites internet de ces deux conglomérats détaillent les investissements libyens réalisés, en cours ou en projet dans les différents pays africains dont le Tchad. Voir [www.laaico.com](http://www.laaico.com) et [www.lafico-libya.com](http://www.lafico-libya.com).

<sup>49</sup> Sur les motivations des investissements économiques libyens et le contexte de leur mise en œuvre, voir Martinez, « L'après-embargo en Libye », op. cit.

merçants libyens pour importer des produits ou exporter le bétail. Largement informels et échappant en général aux postes de contrôles douaniers, ce commerce génère d'importants flux financiers difficiles à estimer. Cependant, les importations ou exportations officielles entre les deux pays empruntent également cette voie routière.<sup>50</sup>

Au Tchad, parmi les principaux projets, la Libye investit actuellement dans le domaine immobilier à travers la construction d'un complexe hôtelier à N'Djamena,<sup>51</sup> et dans le domaine industriel où elle a financé une usine d'eau minérale. La Libye finance également les secteurs agricole et énergétique,<sup>52</sup> faisant le pari qu'une augmentation des capacités tchadiennes dans ces domaines serait bénéfique pour des investissements futurs.<sup>53</sup> La Libye est également présente dans le secteur bancaire à travers la Banque Sahélo-saharienne pour l'investissement et le commerce qui est un organe de la Communauté des Etats Sahélo-sahariens (CEN-SAD) et dont le rôle est de mettre à la disposition des investisseurs des capitaux pour financer leurs activités. En 2008 et 2009, le président Déby a lancé officiellement des travaux de construction d'un complexe commercial libyen.

Enfin, les autorités tchadiennes et libyennes travaillent actuellement à la réalisation d'une route reliant N'Djamena à Koufra en Libye.<sup>54</sup> Désignée sous l'appellation de « route Kadhafi », cette voie terrestre fait partie d'un vaste projet élaboré dans le cadre de la CEN-SAD destiné au désenclavement et à la promotion de l'intégration économique en Afrique noire. Selon le projet, l'axe N'Djamena-

Koufra ne constitue qu'un tronçon de cette route destinée à traverser le Soudan, le Tchad, le Niger et le Mali.<sup>55</sup>

#### IV. LA MEDIATION LIBYENNE DANS LA CRISE TCHADIENNE

Si sur le plan personnel, le président Déby est l'acteur politique tchadien qui détient le record d'entrevues avec Kadhafi, il est aussi celui qui a causé le plus de pertes à l'armée libyenne à la fin de la décennie 1980, ayant été l'un des commandants des troupes de N'Djamena au cours de la guerre de reconquête du Nord du Tchad. Cette situation le rend donc parfaitement averti du rôle passé de la Libye et vigilant quant à la possibilité d'un double-jeu dans le soutien qu'elle affirme lui fournir. La normalisation entre les deux pays n'en est donc pas vraiment une puisque les rapports réciproques restent marqués par des arrière-pensées, des suspensions et des manipulations plus ou moins assumées qui confèrent un relent d'artificialité aux discours des acteurs ainsi qu'aux médiations libyennes.

##### A. LE MEDIATEUR LIBYEN : ENTRE IMPERIUM ET MANIPULATIONS

De 2000 à présent, les rapports du président Déby avec son voisin du nord se résument en une donnée linéaire, à savoir l'utilisation des bons offices libyens pour résister à ses adversaires et apaiser les tensions avec le Soudan ainsi que le recours épisodique à l'assistance financière de Tripoli. L'objectif du pouvoir tchadien est aussi de circonscrire l'influence de la Jamahiriya, notamment dans les rapports vis-à-vis de ses opposants et à se démarquer de certaines analyses libyennes sur la situation à l'Est du Tchad et les relations avec le Soudan.<sup>56</sup>

<sup>50</sup> Voir Bennafla, « Tchad », op. cit. ; et J. Roitman, « La garnison-entrepôt », *Autrepart* n°6, (1998), accessible sur [http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins\\_textes/pleins\\_textes\\_7/autrepart/010014750.pdf](http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_7/autrepart/010014750.pdf).

<sup>51</sup> Notamment l'hôtel Libya Kempinski inauguré en 2003. Initialement destiné à être construit sur l'avenue Félix Eboué à côté de l'ambassade des Etats-Unis, cet hôtel a été déplacé vers le nouveau quartier de Diguel, en raison semble-t-il de protestations américaines jugeant problématique la proximité d'un tel établissement libyen. En dehors de ce complexe, des commerçants libyens agissant à titre privé ont acquis d'importants terrains ou de propriétés à N'Djamena. Voir Bennafla, « Tchad », op. cit.

<sup>52</sup> Dans le secteur énergétique, Oil Libya possède une dizaine de stations-services à N'Djamena. Elle est également en charge de la fourniture en carburant à l'aéroport international de N'Djamena. En 2009, la Libye a livré au Tchad une centrale électrique afin d'augmenter les capacités de la Société tchadienne d'énergie électrique (STEE). Cependant, selon les informations recueillies par Crisis Group, cette centrale est rapidement tombée en panne. Entretien de Crisis Group, 14, N'Djamena, janvier 2010.

<sup>53</sup> Entretien de Crisis Group, ambassadeur libyen au Tchad, N'Djamena, janvier 2010.

<sup>54</sup> Entretien de Crisis Group, ministre tchadien, N'Djamena, 14 janvier 2010.

<sup>55</sup> Le projet de construction de cette route a été adopté au cours de la dixième conférence des chefs d'Etats de la CEN-SAD tenue à Cotonou en juin 2008. Voir le communiqué final de cette session, 23 juin 2008.

<sup>56</sup> Comme le démontre le fait que malgré les promesses faites à la Libye, le président tchadien a accepté le déploiement des troupes européennes puis onusiennes à l'Est du Tchad. La Libye ne voulait pas de la même présence de ces troupes étrangères susceptibles d'être vue comme une perte de son influence régionale. De même, contrairement à Kadhafi qui a invité l'Union africaine à rejeter le mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale visant le président soudanais Omar Hassan El Béchir, Idriss Déby a indiqué être prêt à collaborer avec la Cour. Voir entretien du président Idriss Déby sur la chaîne française France 24, 12 juillet 2009.

Cette politique a connu quelques succès et a permis au président Déby d'obtenir le ralliement de quelques uns de ses opposants ou de neutraliser leur menace. En 2002, la collaboration entre les services de renseignement tchadiens et libyens aurait permis l'élimination du chef rebelle toubou, Youssouf Togoïmi dont la rébellion du Mouvement pour la démocratie et la justice au Tchad (MDJT) prenait de l'ampleur dans le Tibesti.<sup>57</sup> Le traitement du « cas » Togoïmi est à cet égard emblématique des arrière-pensées qui caractérisent la normalisation tchado-libyenne. En effet, le président Déby n'avait jamais caché le fait qu'il soupçonnait la Libye d'avoir permis au Togoïmi de créer au Tibesti le MDJT. Néanmoins, il a demandé à Tripoli de faire la médiation entre le MDJT et son gouvernement.<sup>58</sup> Manifestement, cette stratégie s'est avérée payante car elle a contraint les dirigeants libyens à officialiser leurs contacts au sein de l'état-major du MDJT, ce qu'Idriss Déby a utilisé pour infiltrer et « retourner » l'entourage immédiat de Togoïmi, isolant du coup celui-ci au sein de son mouvement.<sup>59</sup>

Depuis 2003, lorsqu'elle ne les parraine pas directement, la Libye est étroitement associée aux différents accords de paix entre les acteurs de la crise interne tchadienne. A ces accords officiels, il convient d'ajouter de nombreux contacts plus ou moins secrets entre le président Déby et ses opposants armés qui ont été facilités par la Libye. C'est ainsi que les bons offices libyens ont servi pour obtenir le ralliement d'opposants comme Adoum

Togoï,<sup>60</sup> Youssouf Saleh Abbas,<sup>61</sup> Mahamat Nour et plus récemment, Ahmat Hassaballah Soubiane.<sup>62</sup>

En décembre 2006, la Libye a parrainé la signature d'un accord de paix entre le Front uni pour le changement (FUC) et le gouvernement tchadien. Cet accord était intervenu neuf mois après que ce mouvement, soutenu à l'origine par le Soudan, eut échoué dans une offensive audacieuse pour tenter de renverser Idriss Déby. Parvenues aux portes de N'Djamena, les forces du FUC ont été repoussées par l'armée gouvernementale. L'échec de cette offensive a mis le chef du mouvement, Mahamat Nour, en difficulté, les autres leaders de la rébellion lui reprochant d'avoir voulu faire cavalier seul, tandis que le parrain soudanais émettait des doutes quant à ses capacités politiques.<sup>63</sup> Apparemment désireux de le remplacer à la tête de la nouvelle coalition rebelle qu'ils tentaient de mettre sur place, les services soudanais ont poussé Mahamat Nour à négocier avec le pouvoir tchadien.<sup>64</sup>

L'enjeu de cette médiation était important pour toutes les parties. Au pouvoir tchadien, elle devait servir à démontrer qu'il ne faisait pas face à une coalition forte, mue par des objectifs politiques, mais à des chefs de guerre poursuivant des buts personnels. A la Libye, c'était l'occasion de reprendre la main après avoir donné l'impression d'être devancée sur le terrain tchadien par le Soudan.<sup>65</sup> Enfin le Soudan voulait à la fois écarter

<sup>57</sup> Youssouf Togoïmi avait accepté en 1999 un processus de négociation avec le gouvernement tchadien sous le parrainage de la Libye. Il est mort le 24 septembre 2002 dans un hôpital de Tripoli. Peu de temps auparavant, il avait été grièvement blessé quand son véhicule a sauté sur une mine au Tibesti. Ses partisans attribuent sa mort aux services secrets de Tripoli, car c'est semble-t-il, en se rendant à un rendez-vous avec des émissaires libyens que l'explosion est survenue. Entretien de Crisis Group, membre du MDJT, décembre 2008.

<sup>58</sup> En 2002, Idriss Déby avait remercié la Libye pour « ses efforts de paix au Tchad », l'encourageant à poursuivre sa médiation entre le gouvernement et le MDJT. Il a cependant ajouté ces mots pleins de sous-entendus : « Nos frères libyens doivent jouer un jeu franc ... dans le rôle qui est le leur et qui consiste à faciliter la réconciliation nationale entre tchadiens. On sait très bien que le MDJT se développe à partir de la Libye, on sait très bien que le MDJT s'est développé à partir de la Libye... Je pense que la construction de l'Union africaine que la Libye veut prôner passe d'abord par le respect d'un certain nombre d'éléments fondamentaux comme la stabilité des Etats africains ... Cela doit être le combat des uns et des autres. » Voir « Idriss Déby : la Libye doit 'jouer un jeu franc' », Agence France-Presse, 7 juin 2002.

<sup>59</sup> Entretiens de Crisis Group, journaliste tchadien, N'Djamena, novembre 2009.

<sup>60</sup> Ancien partisan allié de Hissène Habré au sein du Frolinat, Adoum Togoï a été proche d'Idriss Déby avant de rejoindre le MDJT puis de se rallier de nouveau au président tchadien après une médiation libyenne.

<sup>61</sup> Youssouf Saleh Abbas est également un ancien membre du MDJT rentré à N'Djamena après un accord parrainé par la Libye. Il est depuis avril 2008 le Premier ministre.

<sup>62</sup> Ahmat Hassaballah Soubiane a signé à Tripoli, le 29 juillet 2009, un accord de paix avec le gouvernement tchadien. Il est rentré à N'Djamena un mois plus tard s'engageant à mettre ses combattants à la disposition de l'armée nationale tchadienne.

<sup>63</sup> Les griefs à l'encontre de Mahamat Nour portaient surtout sur le fait qu'il n'ait pas su utiliser les moyens matériels et financiers mis à sa disposition par le Soudan pour élargir sa base politique et militaire aux autres groupes rebelles de l'Est du Tchad. Pour mener son offensive, il s'est appuyé essentiellement sur des combattants issus de son groupe ethnique Tama, apparemment ni suffisamment nombreux, ni très aguerris pour faire face seuls à l'arsenal militaire déployé par l'armée tchadienne pour défendre la capitale. Entretiens de Crisis Group, ancien membre du FUC, N'Djamena, avril 2009.

<sup>64</sup> Ibid.

<sup>65</sup> De même que la Libye s'est posée par le passé en rivale de la France, de même ses interventions au Tchad ont visé à réduire l'influence du Soudan. Moins feutrée que la rivalité avec la France, le jeu d'influence soudano-libyen a été pour beaucoup dans la fragmentation du Frolinat en tendances rivales ayant conduit à l'aggravation de la guerre civile tchadienne de 1979 à 1982.

Mahamat Nour et donner des gages à Idriss Déby afin qu'il fasse pression à son tour sur la faction de la rébellion du Darfour qu'il soutenait à rejoindre le processus d'Abuja.<sup>66</sup> A la grande satisfaction de toutes les parties, l'accord entre le gouvernement tchadien et le FUC de décembre 2006 a conduit à une amnistie générale pour les combattants ainsi que le poste de ministre de la Défense pour Mahamat Nour, sans qu'aucun mécanisme politique véritable n'ait été mis sur pied pour en assurer le suivi. Les deux parties tchadiennes ont semblé se satisfaire du parrainage de la Libye comme une garantie suffisante. Les événements qui allaient suivre ont mis à nu les nombreuses arrière-pensées qui ont entouré la signature de cet accord.

A peine quelques mois après l'accord, Mahamat Nour s'est plaint auprès de la Libye des menaces sur sa sécurité personnelle.<sup>67</sup> Le chef des services secrets de Tripoli a été alors dépêché à N'Djamena pour signifier au pouvoir tchadien que la sécurité de Mahamat Nour relevait désormais de la responsabilité libyenne. A la suite d'une tentative d'arrestation,<sup>68</sup> Mahamat Nour s'est réfugié à l'intérieur de l'ambassade de la Libye d'où il fut exfiltré après l'offensive rebelle sur N'Djamena qui a faillit renverser le régime Déby en février 2008.<sup>69</sup> Au cours de cette même offensive, la Libye a proposé à l'aviation française, qui évacuait les ressortissants étrangers de N'Djamena, de se ravitailler en carburant dans la ville libyenne de Sebha et par la même occasion d'embarquer des munitions pour les forces du président Déby qui en étaient à court.<sup>70</sup> Ce coup de main a été d'un avantage décisif dans le succès de la contre offensive de la garde présidentielle.

En fin de compte, le cas « Mahamat Nour » illustre parfaitement les ambiguïtés de la normalisation tchadolibyenne. Avant comme après son ralliement, cet opposant

à servi de monnaie d'échange entre les dirigeants des deux pays. En laissant faire son exfiltration, le président Déby a semblé indiqué aux Libyens qu'il leur était reconnaissant pour leur appui au cours des combats de février 2008, tout en en profitant pour mettre hors-jeu un Mahamat Nour devenu un pion inoffensif. De son côté, en prenant la défense de l'opposant, la Libye ne souhaitait pas voir son influence mise à mal par la disparition ou l'arrestation de celui dont elle avait parrainé et organisé le retour au Tchad.

Même si la Libye est parvenue plus ou moins facilement à convaincre les rebelles de discuter, les accords de paix signés n'ont pas jusqu'à présent, réussi à mettre un terme aux tensions. Les raisons d'un tel échec se trouvent d'abord dans la persistance des soupçons de double langage visant la Libye. Ensuite, les réticences idéologiques<sup>71</sup> de la Libye à engager un dialogue avec l'opposition politique non armée au Tchad alors même qu'elle est prompte à s'engager dans leurs volets militaires. En effet, si Tripoli est omniprésente dans la plupart des négociations et des accords de paix entre le pouvoir tchadien et ses opposants armés, elle a joué de rôle ni au cours de la Conférence nationale souveraine organisée en 1993, ni dans la signature de l'accord du 13 août 2007 entre la majorité présidentielle et les partis de l'opposition politique pour l'organisation d'élections transparentes.<sup>72</sup>

Les protagonistes armés tchadiens semblent avoir bien compris cette situation. Certains opposants voient les médiations libyennes comme l'occasion de mettre en œuvre une stratégie personnelle de positionnement, tandis que le pouvoir central tchadien les utilise pour coopter des adversaires affaiblis au détriment de tout processus politique susceptible de traiter des causes profondes du conflit.

## B. LES NEGOCIATIONS DE SYRTE

La généralisation de la contestation armée à l'Est du Tchad à partir de 2003<sup>73</sup> à un moment où les relations d'Idriss

---

<sup>66</sup> Les négociations d'Abuja impliquaient le gouvernement soudanais et les groupes rebelles du Darfour. Le Soudan voulait obtenir un cessez-le-feu avec ces groupes afin d'empêcher le déploiement d'une force internationale sur son sol.

<sup>67</sup> Rapport de Crisis Group, *Tchad : un nouveau cadre de résolution du conflit*, op. cit.

<sup>68</sup> L'intéressé a parlé de « tentative d'assassinat ». Ibid.

<sup>69</sup> Bien qu'officiellement, l'explication retenue affirme que Mahamat Nour aurait profité de la confusion créée par l'attaque rebelle de février 2008 pour quitter l'ambassade libyenne et s'enfuir du pays, les informations recueillies par Crisis Group indiquent que c'est bien après la fin des combats, en mars, qu'il est sorti à bord d'une voiture de l'ambassade et conduit au Nigéria. Les autorités tchadiennes auraient été informées de cette exfiltration, ce qui tend à prouver qu'elles sont parfois tenues de se plier aux exigences libyennes. Entretiens de Crisis Group, représentant du Gouvernement, N'Djamena, janvier 2010.

<sup>70</sup> Sur cet épisode, voir notamment le rapport de Crisis Group, *Tchad : un nouveau cadre de résolution du conflit*, op. cit.

---

<sup>71</sup> Mouammar Kadhafi, *Le Livre Vert*, Centre mondial d'études et de recherches sur le Livre Vert (Tripoli, 1984).

<sup>72</sup> Entretiens de Crisis Group, diplomates et cadres du gouvernement, N'Djamena, janvier 2010. Pour des détails de l'accord du 13 août 2007, voir le rapport de Crisis Group, *Tchad : un nouveau cadre de résolution du conflit*, op. cit., pp. 11-13.

<sup>73</sup> A partir de la fin de l'année 2003, Idriss Déby a commencé à faire face à des défections au sein de sa garde présidentielle composée à majorité de Zaghawa. L'objet du grief à son encontre était son refus de soutenir ouvertement les rebelles zaghawa du Darfour. Puis, il a échappé à une tentative de coup d'Etat en octobre 2004 et enfin il a perdu le soutien de quelques uns de ses plus proches collaborateurs en 2005, après sa décision de modifier la constitution pour briger un troisième mandat.

Déby et de Kadhafi n'étaient pas des plus cordiales,<sup>74</sup> a été l'objet de questionnements au sein du pouvoir tchadien.<sup>75</sup> Les préoccupations de N'Djamena s'expliquaient par l'existence de contacts anciens datant du temps du Frolinat, entre les dissidents et les services libyens. Cependant le pouvoir tchadien n'a pas fait état, du moins officiellement, d'une quelconque implication libyenne dans le déclenchement des hostilités, concentrant uniquement ses accusations vers le Soudan.

A partir de février 2007, Tripoli a abrité un interminable round de discussions entre les groupes armés et le gouvernement tchadien. L'objectif initial était d'obtenir un cessez-le-feu immédiat, mais cette perspective était confrontée au refus des principaux leaders de la rébellion<sup>76</sup> qui conditionnaient la fin des hostilités à un dialogue inclusif incluant l'opposition non armée. Face aux deux camps qui ne souhaitaient pas réellement négocier mais désiraient plutôt gagner du temps pour se réorganiser, la Libye a usé de fortes pressions pour parvenir à obtenir des belligérants un accord minimal. Elle a fait comprendre au président Déby pour qui la simple perspective de se

retrouver dans une même salle que ses opposants armés était inenvisageable, que la préservation de ses bons rapports avec le colonel Kadhafi dépendait de son consentement au projet d'accord proposé. La Libye a également eu recours à des incitations financières voire des menaces physiques pour amener les chefs rebelles à accepter un cessez-le-feu qu'ils s'empressèrent de rompre sitôt rentrés dans leur base arrière au Soudan.<sup>77</sup>

Le décalage entre les fortes pressions libyennes pour obtenir la signature d'accords de paix et son manque d'intérêt pour imposer leur application semble indiquer que l'engagement de Kadhafi comme médiateur est mû moins par une volonté de stabilisation du Tchad que par le souci d'affirmer son influence régionale.<sup>78</sup> Son attitude et son discours au moment des négociations de Syrte traduisent à la fois de la domination, de la manipulation et du dédain. Les rencontres entre le dirigeant libyen et les protagonistes tchadiens ont moins pris la forme d'un échange de points de vue que de longues séances de remontrances de Kadhafi à l'endroit de ses interlocuteurs.

Aux dirigeants rebelles tchadiens, il a administré un discours sur l'inutilité de la lutte armée et la nécessité de croire aux valeurs de la démocratie pluraliste tout en indiquant cependant que lui-même n'y croyait pas : la seule démocratie véritable étant celle qu'il avait instaurée en Libye.<sup>79</sup> Aux négociateurs du camp présidentiel,

---

Pour des détails complémentaires, voir le Briefing de Crisis Group, *Tchad : sortir du piège pétrolier*, op. cit.

<sup>74</sup> Le guide libyen n'aurait pas apprécié le rôle de N'Djamena dans le coup d'Etat mené par le général François Bozizé qui a renversé le chef de l'Etat centrafricain Ange Félix Patassé, allié régional de Tripoli, en mars 2003. Les relations de Patassé avec le président Déby étaient extrêmement tendues en raison des accusations réciproques de déstabilisation. Plus vulnérable militairement, Patassé ne sauvegardait son pouvoir que grâce aux forces de la CEN-SAD déployées à Bangui et à la présence des troupes du chef rebelle congolais Jean Pierre Bemba. Son renversement a été le résultat d'une alliance régionale à son encontre (le Tchad, le Gabon, le Congo-Brazzaville), le Tchad ayant fourni des armes et des troupes au Bozizé. Voir le Rapport Afrique de Crisis Group N°136, *Centrafrique : anatomie d'un Etat fantôme*, 13 décembre 2007.

<sup>75</sup> Néanmoins, il semble que si N'Djamena se doutait bien que les services de renseignement de Tripoli étaient informés des tensions au sein du pouvoir tchadien, aucune preuve d'une intervention libyenne n'existait. Les informations recueillies par Crisis Group indiquent que loin d'avoir voulu nécessairement à ce moment-là déstabiliser le président Déby, le pouvoir libyen attendait l'occasion où celui-ci ferait recours à lui pour l'aider à contrer les menaces contre son régime. D'autres sources indiquent cependant que l'apparence de la montée en puissance d'Idriss Déby aurait commencé à irriter l'ombrageux leader libyen. En effet à cette époque, les succès successifs du président Déby (l'exploitation des champs pétroliers du Sud du Tchad, la neutralisation du MDJT, son intervention en Centrafrique) semblent donner à son régime une allure de puissance régionale susceptible de l'émanciper du recours à la Libye. Entretiens de Crisis Group, ancien membre du SCUD (Socle pour le changement, l'unité et la démocratie, un groupe rebelle tchadien) aujourd'hui rallié au pouvoir, N'Djamena, novembre 2009.

<sup>76</sup> Timane Erdimi, Mahamat Nouri et Ahmat Hassaballah Soubiane.

---

<sup>77</sup> Sitôt l'accord signé, les principaux chefs rebelles, à savoir Mahamat Nouri et Timane Erdimi accusèrent leur collègue Hassan Al Djinedi qui avait fait part de son intention d'appliquer les clauses, d'avoir été corrompu financièrement. Les négociateurs de la rébellion indiquèrent également qu'ils n'avaient donné leur consentement au projet d'accord élaboré par les Libyens que sous la contrainte de « menaces physiques ». Voir le Rapport de Crisis Group, *Tchad : un nouveau cadre de résolution du conflit*, op. cit.

<sup>78</sup> Tous les accords inter tchadiens signés sous l'égide la Libye stipulent invariablement que les forces rebelles devraient être stationnées dans des lieux retenus de « commun accord en attendant leur intégration dans les rangs des forces de défenses et de sécurité. La Grande Jamahiriya et le Tchad collaboreront afin de subvenir aux dépenses nécessaires jusqu'à leur insertion et/ou démobilisation pour ceux qui le souhaitent, dans une période n'excédant pas trois mois ». Voir entre autres, « l'Accord de paix entre le gouvernement de la République du Tchad et le Mouvement National (MN) », signé à Tripoli le 25 juillet 2009.

<sup>79</sup> S'adressant directement aux chefs rebelles tchadiens, Kadhafi a déclaré : « Vous les tchadiens, qu'est ce que vous voulez, vous avez dit que vous ne voulez pas de Tombalbaye, puis de Malloum, avec Habré, ce fut pareil et aujourd'hui c'est Idriss Déby. ... Déby a été élu démocratiquement, donc au lieu de continuer à mourir inutilement, faites la paix, créez des partis politiques et allez aux élections. ... On me parle de fraudes, mais la démocratie véritable, ça n'existe pas, tout le monde fraude, vous n'avez qu'à faire comme au Niger et en Mau-

il a promis qu'il serait à mesure d'obtenir le ralliement des chefs de la rébellion si le gouvernement tchadien s'engageait à leur donner des postes ministériels et à assurer leur sécurité.<sup>80</sup> Puis après avoir enjoint aux deux parties de se serrer la main, le dirigeant libyen a quitté les pourparlers estimant le problème déjà résolu.<sup>81</sup>

Depuis l'échec du cessez-le-feu de Syrte, la Libye invite régulièrement à Tripoli les opposants tchadiens désireux de signer un accord de paix avec N'Djamena où elle les met en contact avec le médiateur national tchadien. Tour à tour, Hassan Al Djineidi, Ahmat Hassaballah Soubiane et Goukouni Weddeye pour ne citer que ces exemples ont vu leurs discussions avec N'Djamena facilitées par les bons offices libyens.<sup>82</sup>

De son côté, revigoré par les échecs successifs des offensives rebelles pour le renverser et surtout le ralliement de plusieurs de ses opposants, le président Idriss Déby rejette tout débat sur les causes sociales et politiques profondes de la récurrence de la lutte armée dans son pays. Il assimile celle-ci à un simple raccourci alimentaire choisi par des individus manipulés par le Soudan. Il a convaincu le médiateur libyen de l'aider à récupérer les uns après les autres ceux qu'ils appellent les « égarés », l'assurant au passage de suivre ses conseils et observa-

---

ritanie, partout la fraude est là, la seule vraie démocratie est celle qui existe en Libye où c'est le peuple qui est souverain. ... Vous n'avez qu'à déposer les armes, vous n'avez qu'à les laisser au Tchad ou au Soudan mais si vous ne savez pas quoi en faire, je suis prêt à vous les racheter. Suivez l'exemple de Mahamat Nour, il est bien à présent, il est ministre. Arrêtez de mourir, vous êtes tous des musulmans, si vous continuez à vous entretuer, un jour, les chrétiens vont prendre le pouvoir, vous verrez ». La transcription complète des propos de Kadhafi est accessible sur

[www.zoomtchad.com/Templates/archivesjuin07.html](http://www.zoomtchad.com/Templates/archivesjuin07.html).

<sup>80</sup> « J'ai rencontré en tête à tête les chefs de la rébellion, ils m'ont donné un document sur leurs conditions pour la paix et m'ont remis aussi une liste d'opposants qui ont fait la paix avec Déby et qui ont été assassinés. Donc ce que je retiens, c'est qu'ils ont posé la question de leur sécurité. Sur ce point, la Libye et le Soudan vont donner des garanties. Dans leur document, ils ont parlé de démission de Déby, pour moi c'est un non sens, Déby a été élu démocratiquement, il doit même avoir un autre mandat. ... Pour faire la paix, il faut se serrer la main, donc ma technique c'est de faire pression ... et vous allez vous serrer la main. ... Ils sont trois ou quatre, ce n'est pas beaucoup, le gouvernement doit leur donner des postes ministériels, ce n'est pas difficile. » Ibid.

<sup>81</sup> A l'époque, la presse tchadienne avait rapporté qu'aussitôt la séance levée, Kadhafi avait quitté Tripoli pour entamer une tournée africaine, laissant le soin à ses collaborateurs de boucler les négociations. Voir « Nouvelles des négociations », *Zoom Tchad*, 21 juin 2007, disponible sur [ibid](http://ibid).

<sup>82</sup> Entretiens de Crisis Group, journaliste tchadien, N'Djamena, novembre 2009.

tions dans le processus de normalisation avec le Soudan dans lequel il s'est engagé depuis le mois de juillet 2009. Conscient de l'importance stratégique de la place de Tripoli, le président tchadien y a dépêché, en novembre 2008, son frère Daoussa Déby comme ambassadeur en Libye avec apparemment la double mission de servir de relais avec les négociateurs libyens et de surveiller étroitement le passage des opposants dans la capitale libyenne.<sup>83</sup>

## V. LE TCHAD DANS LA POLITIQUE REGIONALE DE LA LIBYE

Le débat autour du rôle de la Libye comme médiatrice est alimentée par les rivalités avec d'autres acteurs extérieurs impliqués dans le dossier tchadien. Fondée sur la volonté d'avoir l'exclusivité et la légitimité régionales sur ce dossier, cette rivalité a parfois conduit la Libye à s'opposer à certaines initiatives extérieures. Au cours des années 1980, la Libye s'est employée à torpiller les efforts nigériens de médiation.<sup>84</sup> En septembre 2009, des médias helvétiques ont rapporté qu'une initiative suisse de médiation entre le pouvoir tchadien et la coalition rebelle de l'Union des forces de la résistance (UFR) a provoqué l'ire de la Libye qui n'a pas apprécié ce qu'elle a considéré comme une incursion dans son domaine réservé.<sup>85</sup> De la même façon, les initiatives récentes de médiations conduites par l'Arabie saoudite en 2007, le Sénégal en 2008 et l'Emirat du Qatar en 2009 n'ont pas toujours été du goût de la Libye qui s'ingénie à engager des discussions parallèles afin de les contrer.<sup>86</sup>

Ces rivalités régionales souffrent des mêmes limites que les négociations inter-tchadiennes : elles sont fondées sur la dénonciation par tous les acteurs d'un certain double-jeu et, en même temps, sur la reconnaissance voire la crainte par ces acteurs de l'étendue de la capacité de nuisance du guide libyen.

---

<sup>83</sup> Cependant, le départ de Daoussa Déby en Libye serait également lié à des luttes d'influence interne au sein du pouvoir tchadien.

<sup>84</sup> Ainsi, en 1980, l'accord de Kano destiné à mettre fin aux combats qui ravageaient N'Djamena aurait été dénoncé par Goukouni Weddeye suite aux pressions libyennes.

<sup>85</sup> Voir « L'engagement suisse pour la paix au Tchad agace-t-il la Libye ? », *Le matin dimanche*, 12 septembre 2009, accessible sur [www.lematin.ch/actu/monde/engagement-suisse-paix-tchad-agace-libye-164909](http://www.lematin.ch/actu/monde/engagement-suisse-paix-tchad-agace-libye-164909); et entretiens de Crisis Group, diplomate tchadien, N'Djamena, novembre 2009.

<sup>86</sup> La promptitude de Tripoli à établir des contacts personnalisés et discrets entre la présidence tchadienne et les leaders de la rébellion désireux d'arrêter la lutte armée participe de sa stratégie pour garder la haute main sur les processus de réconciliation et en même temps de contrer toute initiative extérieure rivale. Entretiens de Crisis Group, diplomate tchadien, N'Djamena, novembre 2009.

## A. AU DELA DU TCHAD : REVENDICATION DU ROLE DE PARRAIN REGIONAL

La configuration actuelle des rapports entre Tripoli et N'Djamena s'inscrit dans le cadre des mutations amorcées à partir de 1998 par les dirigeants libyens. Ces mutations visent à axer la politique étrangère de Tripoli sur une plus grande coopération avec l'Afrique subsaharienne à travers les organisations d'intégration régionale (l'Union africaine et CEN-SAD), mais surtout l'implication du guide libyen comme médiateur dans la résolution des conflits. C'est ainsi que depuis 2003, la crise du Darfour et la résurgence de lutte armée au Tchad lui ont fourni l'opportunité de se poser en faiseur de paix régional, convaincu d'être incontournable pour aider les efforts de la communauté internationale, et surtout certain qu'en dépit de quelques réticences, le recours à ses bons offices est une nécessité vitale pour les protagonistes.

La normalisation avec le Tchad fait partie de cette nouvelle stratégie globale destinée à remplacer le rêve brisé de leadership arabe par une contribution se voulant décisive à la réalisation de l'intégration panafricaine. La promesse faite par Kadhafi au cours de sa visite de 1998 à N'Djamena de remplacer l'interventionnisme militaire au Tchad par une politique d'aide financière et d'investissements économiques a été la première étape de cette stratégie. Puis, la Libye a lancé, toujours en 1998, avec cinq pays d'Afrique subsaharienne la CEN-SAD.<sup>87</sup>

L'idée de cette communauté a été mûrie au cours du périple effectué par route par Kadhafi et l'ayant conduit après le Tchad, au Nigeria et au Niger. Les présidents tchadien, nigérien et burkinabé ont pris une place active dans le lancement de cette initiative qui a d'abord été assimilée à une volonté libyenne de rassembler des pays majoritairement musulmans, ce que Tripoli a réfuté en convainquant le président centrafricain Ange Félix Patassé à se joindre à la communauté en avril 1999.<sup>88</sup> Pour in-

---

<sup>87</sup> Le Tchad, le Niger, le Mali, le Soudan et le Burkina Faso ont actuellement avec la Libye le titre de pays fondateurs dans les statuts de la CEN-SAD (COMESSA en français). Voir le site internet de l'organisation, [www.cen-sad.org](http://www.cen-sad.org). Les 28 pays membres sont répartis sur toutes les aires politiques et géographiques africains. Elle a acquis le statut de communauté économique régionale auprès de l'Union africaine et celui d'observateur auprès de l'ONU. L'augmentation et la diversification de ses membres au fil des années est considérée par la Libye comme un succès majeur de sa politique africaniste et la preuve de la sincérité de la diplomatie bienveillante qu'elle revendique.

<sup>88</sup> A noter par ailleurs que le premier acte politique marquant de la CEN-SAD aura été l'envoi 2002 à Bangui d'une mission militaire composée de troupes libyennes, soudanaises et djiboutiennes. Cette mission a été envoyée à la demande du président Ange Félix Patassé dont le pouvoir était menacé par

diquer de façon plus forte que le rôle de la CEN-SAD n'était pas de créer un pré carré libyen, les statuts de l'organisation mettent l'accent sur la réalisation d'objectifs d'intégration régionale et d'entraide économique, la Banque sahélo-saharienne pour l'investissement et le commerce étant érigé en organe principal de la communauté.<sup>89</sup> Actuellement, le projet d'autoroute tchadolibyenne que les gouvernements des deux pays affirment vouloir concrétiser dans un bref délai, fait partie de ce désir d'intégration régionale.<sup>90</sup>

En revanche, moins couronnées de succès auront été les initiatives de Tripoli en vue créer les Etats-Unis d'Afrique considérés par elle comme l'unique cadre institutionnel susceptible de réaliser le développement durable du continent. En septembre 1999, le guide libyen a organisé un sommet extraordinaire de l'Organisation de l'union africaine (OUA) au cours duquel a été adoptée une déclaration rédigée sous sa supervision et formalisant la transformation de l'OUA en Union africaine (UA) elle-même devant déboucher sur la création des Etats-Unis d'Afrique. Malgré ce succès, toutes les initiatives libyennes en vue de la mise en place d'un gouvernement unique en Afrique ont été rejetées lors des rencontres successives des chefs d'Etats africains.<sup>91</sup> La réticence des autres Etats africains tels que le Nigeria, l'Afrique du Sud ou l'Ethiopie à s'engager dans ce projet, a amené Kadhafi à menacer à plusieurs reprises de retirer son pays de l'UA ou de suspendre son financement, estimant être peu récompensés de son investissement pour le bien des Africains.<sup>92</sup>

---

une mutinerie militaire. Elle fut présentée comme conforme aux objectifs de la CEN-SAD de prévention des conflits à l'intérieur de ses Etats membres. Voir [www.africa-union.org/News\\_Events/Communiqu%C3%A9s/Rapport%20-%20RCA%20fr%2014-01-03.pdf](http://www.africa-union.org/News_Events/Communiqu%C3%A9s/Rapport%20-%20RCA%20fr%2014-01-03.pdf).

<sup>89</sup> Consulter les statuts de la CEN SAD accessible sur [www.cen-sad.org](http://www.cen-sad.org).

<sup>90</sup> Entretien de Crisis Group, ministre tchadien, N'Djamena, 14 janvier 2010.

<sup>91</sup> Pour une analyse chronologique détaillée des initiatives libyennes en vue de la création des Etats-Unis d'Afrique, consulter « Libya : a critical review of Tripoli's African policies », Institute for Security Studies (ISS), novembre 2009, accessible sur : [www.isn.ethz.ch/isn/Digital-Library/Publications/Detail/?ots591=0C54E3B3-1E9C-BE1E-2C24-A6A8C7060233&lng=en&id=110054](http://www.isn.ethz.ch/isn/Digital-Library/Publications/Detail/?ots591=0C54E3B3-1E9C-BE1E-2C24-A6A8C7060233&lng=en&id=110054).

<sup>92</sup> Voir entre autres le discours de Mouammar Kadhafi prononcé à Dakar le 2 janvier 2005 et intitulé : « Exposé du frère guide devant les intellectuels et les penseurs africains sur sa vision stratégique pour une révolution culturelle africaine, visant à sauvegarder les fondements de l'identité africaine, avec son ancrage historique et son patrimoine civilisationnel d'avant l'Histoire ». La version électronique est disponible sur [www.algathafi.org/html-french/11.htm](http://www.algathafi.org/html-french/11.htm).



## B. LA LIBYE DANS LE CONFLIT TCHADO-SOUDANAIS

La détérioration des relations entre le Tchad et le Soudan a véritablement placé la Libye face à un dilemme. Désireuse d'éviter l'intervention de la communauté internationale dans le conflit entre les deux pays, elle a tout mis en œuvre pour monopoliser les différentes tentatives de médiations. Pour que ce monopole soit accepté à la fois par les belligérants et la communauté internationale, il lui fallait apparaître neutre dans les différents systèmes de conflits<sup>93</sup> qui affectent le Darfour et l'Est du Tchad. Or l'influence libyenne repose avant tout sur les liens qu'elle entretient avec quelques uns des acteurs de la crise. Les principales réticences vis-à-vis de la médiation libyenne provenaient du gouvernement soudanais qui a accusé la Libye de soutenir certaines factions de la rébellion du Darfour comme le MJE<sup>94</sup> et le MLS/A.<sup>95</sup> Comme par le passé au Tchad, la Libye entendait utiliser ce soutien à la rébellion du Darfour pour contraindre le gouvernement soudanais à admettre sa présence à la table des négociations.<sup>96</sup>

A partir de 2005, l'aggravation des tensions entre le Tchad et le Soudan qui faisait craindre une guerre régionale a conduit la communauté internationale à encourager la Libye à faciliter les contacts avec et entre les deux pays.<sup>97</sup> Le souci libyen d'éviter l'intervention de l'ONU l'a

amenée à privilégier une solution régionale chapeauté par l'Union africaine au sein de laquelle elle est influente. La signature, le 8 février 2006, sous l'égide de la Libye mandatée par l'Union africaine, de l'accord de Tripoli entre le Tchad et le Soudan était destinée à couper court aux discussions sur un éventuel déploiement des troupes internationales à l'Est du Tchad.

Incapable de contraindre les présidents tchadien et soudanais à respecter leurs engagements et sans doute également déçue du déploiement des troupes européennes à l'Est du Tchad, la Libye a laissé non sans ennui les dernières initiatives de paix à d'autres pays comme le Sénégal, l'Arabie Saoudite et le Qatar. Néanmoins, elle reste bien présente dans l'ensemble du dossier, le guide libyen ayant été officiellement mandaté en 2008, par l'Union africaine<sup>98</sup> et la CEN-SAD pour superviser les différents processus de réconciliation impliquant le Tchad et le Soudan.

Ce mandat assure au dirigeant libyen une position idéale pour d'une part menacer de s'opposer à toute initiative de paix dans laquelle elle ne serait pas consultée<sup>99</sup> et d'autre part revendiquer un rôle clef dans le succès de toute médiation. C'est ainsi que la Libye a obtenu du Conseil de sécurité de l'Union africaine,<sup>100</sup> à être associée à l'initiative Bassolé<sup>101</sup> et au processus de Doha<sup>102</sup> dont le résultat semble être le rapprochement actuel entre le Tchad et le Soudan concrétisé par la visite d'Idriss Déby à Khartoum, le 8 février 2010. Peu enthousiasmée au départ par le processus de Doha qui signifiait l'intrusion du lointain Qatar dans son aire d'influence, la Libye ne s'y est impliquée que lorsqu'elle a reçu l'assurance de

---

<sup>93</sup> L'expression système de conflit a été employée pour désigner l'imbrication politique, sociale, historique et économique des différentes crises qui secouent l'Est du Tchad et le Darfour et qui ont leur répercussions dans l'ensemble des systèmes politiques des deux pays, voire de la Centrafrique. Voir Roland Marchal, « Tchad Darfour : vers un système de conflits » *Conjoncture*, n°102 (2006).

<sup>94</sup> Mouvement pour la justice et l'égalité du chef de guerre zaghawa Khalil Ibrahim. Le soutien au MJE est le plus significatif de l'implication libyenne dans la crise tchado-soudanaise. Par deux fois, en mars 2008 et mai 2009, la Libye a fourni via le Tchad, des armes et des munitions à ce mouvement allié du président Déby et qui est également la frange la plus radicale de la rébellion du Darfour. Voir « Who shot first ? », *Africa Confidential*, vol. 50, no. 9 (mai 2009).

<sup>95</sup> Mouvement de libération du Soudan dont les principaux chefs sont Abdel Wahid Nur, Khamis Abdallah et Mini Arkoi Minawi.

<sup>96</sup> En même temps, la Libye entendait aussi faire comprendre aux rebelles tchadiens soutenus par le Soudan qu'elle n'hésiterait pas à leur faire barrage tant qu'ils tenteront de s'opposer à elle. C'est le sens des propos tenus par Kadhafi aux rebelles tchadiens au moment des pourparlers de Syrte : « La Libye et le Soudan, nous sommes prêts à vous aider à faire la paix, nous sommes les pays qui vous soutenons. Si on ne le fait plus, que ferez-vous ? » Voir [www.zoomtchad.com/Templates/archivesjuin07.html](http://www.zoomtchad.com/Templates/archivesjuin07.html).

<sup>97</sup> Cette reconnaissance internationale est venue s'ajouter à la désignation de Kadhafi comme « haut médiateur de la paix de la CEN-SAD » dont le Tchad et le Soudan sont membres.

---

<sup>98</sup> En compagnie du président congolais Denis Sassou Nguesso.

<sup>99</sup> Comme cela a été le cas de l'accord de Dakar de mars 2008 où le dirigeant libyen a contesté au président sénégalais Abdoulaye Wade la légitimité à mener les négociations.

<sup>100</sup> Voir « Communiqué de la 198<sup>ème</sup> réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine », Addis Abeba, le 21 juillet 2009.

<sup>101</sup> L'ancien ministre des Affaires étrangères burkinabé, Djibril Bassolé, est médiateur conjoint de l'Union africaine et de l'ONU pour le Darfour (nommé en 2007 par l'Union africaine et en juillet 2008 par l'ONU), avec pour mandat de promouvoir la paix au Darfour d'une part et l'apaisement des tensions entre le Tchad et le Soudan d'autre part.

<sup>102</sup> Alors que le processus de paix entre les rebelles et le gouvernement soudanais était au point mort en 2008 (l'attaque du MJE contre Khartoum, la fragmentation des mouvements rebelles, et la mauvaise volonté du gouvernement soudanais, qui faisait face à la demande d'émission d'un mandat d'arrêt contre le président Béchir), le Qatar a également accepté de jouer un rôle de facilitateur en accueillant un nouveau cycle de négociations. Djibril Bassolé travaille conjointement avec le ministre des Affaires étrangères du Qatar, M. Al Mahmoud.

l'Union africaine que ce processus se ferait conjointement avec les efforts libyens de médiation.<sup>103</sup>

Concernant le volet tchado-soudanais, Tripoli a semblé se satisfaire des consultations régulières avec le président Déby à travers les voyages fréquents de celui-ci en Libye tout au long de ces derniers mois. Apparemment, ces voyages<sup>104</sup> assurent à la Libye d'être informée et consultée sur l'évolution des contacts entre les pouvoirs tchadiens et soudanais que Kadhafi encouragerait à présent à négocier directement sans l'intermédiaire d'un quelconque facilitateur extérieur.<sup>105</sup> Les dernières avancées obtenues dans le rapprochement entre le Tchad et le Soudan<sup>106</sup> sont à grande satisfaction de la Libye qui en profiterait pour pousser les deux pays à demander le départ des troupes internationales déployées dans la région.<sup>107</sup>

<sup>103</sup> Voir « Communiqué de la 198<sup>ème</sup> réunion du Conseil », op. cit.

<sup>104</sup> Les deux plus récents de ces voyages datent du 22 janvier et du 25 février 2010. Le site internet de la présidence tchadienne qui a rapporté ces déplacements n'a pas précisé l'objet et le contenu des « longs entretiens » entre Déby et Kadhafi, indiquant simplement qu'ils faisaient partie des « concertations permanentes » entre les deux dirigeants. Voir [www.presidentetchad.org/cooperation\\_tchad-libye\\_22\\_01\\_2010.html](http://www.presidentetchad.org/cooperation_tchad-libye_22_01_2010.html).

<sup>105</sup> De fait, les dernières rencontres bilatérales tchado-soudanaises se font à l'initiative des dirigeants des deux pays. Les envoyés du Qatar qui étaient très présents auparavant dans le dossier sont de moins en moins impliqués, les Tchadiens et les Soudanais ne manquant pas d'indiquer qu'ils ont décidé eux-mêmes de normaliser définitivement leurs relations bilatérales.

<sup>106</sup> De la fin 2009 au début 2010, la normalisation tchado-soudanaise a connu des avancées notables avec la bénédiction de Tripoli. Après plusieurs voyages entre N'Djamena et Khartoum des envoyés des présidents Déby et El Béchir, les deux pays ont convenu le 15 janvier 2010, d'un calendrier détaillé sur la création d'une force mixte d'interposition le long de leur frontière commune. Une semaine auparavant, ils s'étaient engagés, dans un communiqué conjoint, à s'abstenir de tout acte de déstabilisation réciproque, incluant notamment l'arrêt du soutien à leurs groupes rebelles respectifs. Le 8 février 2010, Idriss Déby a effectué un voyage inattendu à Khartoum au cours duquel il a multiplié avec son homologue soudanais des gestes symboliques et des déclarations sur sa volonté de mettre définitivement fin au conflit tchado-soudanais. Après cette visite, N'Djamena a facilité des discussions entre le gouvernement soudanais et les rebelles du Darfour du Mouvement pour la justice et l'égalité (MJE). Ces pourparlers se sont concrétisés par la signature le 21 février 2010, à Doha (Qatar), en présence d'Idriss Déby, d'un accord de cessation des hostilités entre les deux parties soudanaises. Voir « Le Soudan signe un accord de paix avec les rebelles du Darfour du JEM », *Le Point*, 20 février 2010, version électronique disponible sur [www.lepoint.fr/actualites-monde/2010-02-20/le-soudan-signe-un-accord-avec-les-rebelles-darfouris-du-jem/924/0/426193](http://www.lepoint.fr/actualites-monde/2010-02-20/le-soudan-signe-un-accord-avec-les-rebelles-darfouris-du-jem/924/0/426193).

<sup>107</sup> Il faut rappeler que la Libye a tout fait pour empêcher le déploiement des forces internationales de l'EUFOR puis de

## VI. CONCLUSION

Les nombreuses interrogations suscitées par la politique libyenne au Tchad, qu'elle soit, comme par le passé, ouvertement impériale ou, actuellement, par le truchement d'une médiation tronquée, renvoient à la question fondamentale de la légitimité de Tripoli à conduire un véritable processus de réconciliation. Le paradoxe libyen au Tchad est fondé sur la dénonciation permanente par tous (acteurs locaux et extérieurs) de son double-jeu et en même temps, sur la reconnaissance voire la crainte par ces acteurs de l'étendue de son influence. Ceci les a conduit tous à miser sur les processus de paix initiées par Kadhafi feignant d'ignorer les critiques récurrentes sur son comportement et sur ses discours contradictoires.

En dépit de ce paradoxe lié tout à la fois à la personnalité du dirigeant libyen et au non renouvellement de ses interlocuteurs locaux, l'infléchissement de la diplomatie régionale libyenne ces dernières années recèle des fenêtres d'opportunité qu'il conviendrait de prendre en compte. La remise en cause de la légitimité libyenne à conduire la réconciliation inter-tchadienne est due moins aux accords de paix qui en découlent qu'à son désintérêt à en assurer le suivi, ce qui finit par leur conférer une finalité instrumentale.

Les textes des accords de paix négociés par la Libye ne sont pas en soi contestables puisqu'ils prévoient la démobilisation, le désarmement et la réinsertion des combattants. Ces accords énumèrent également les maux qui minent le Tchad et qui sont à l'origine des crises internes. Le problème se situe au niveau du décalage entre les engagements des acteurs à lutter contre ces maux et la

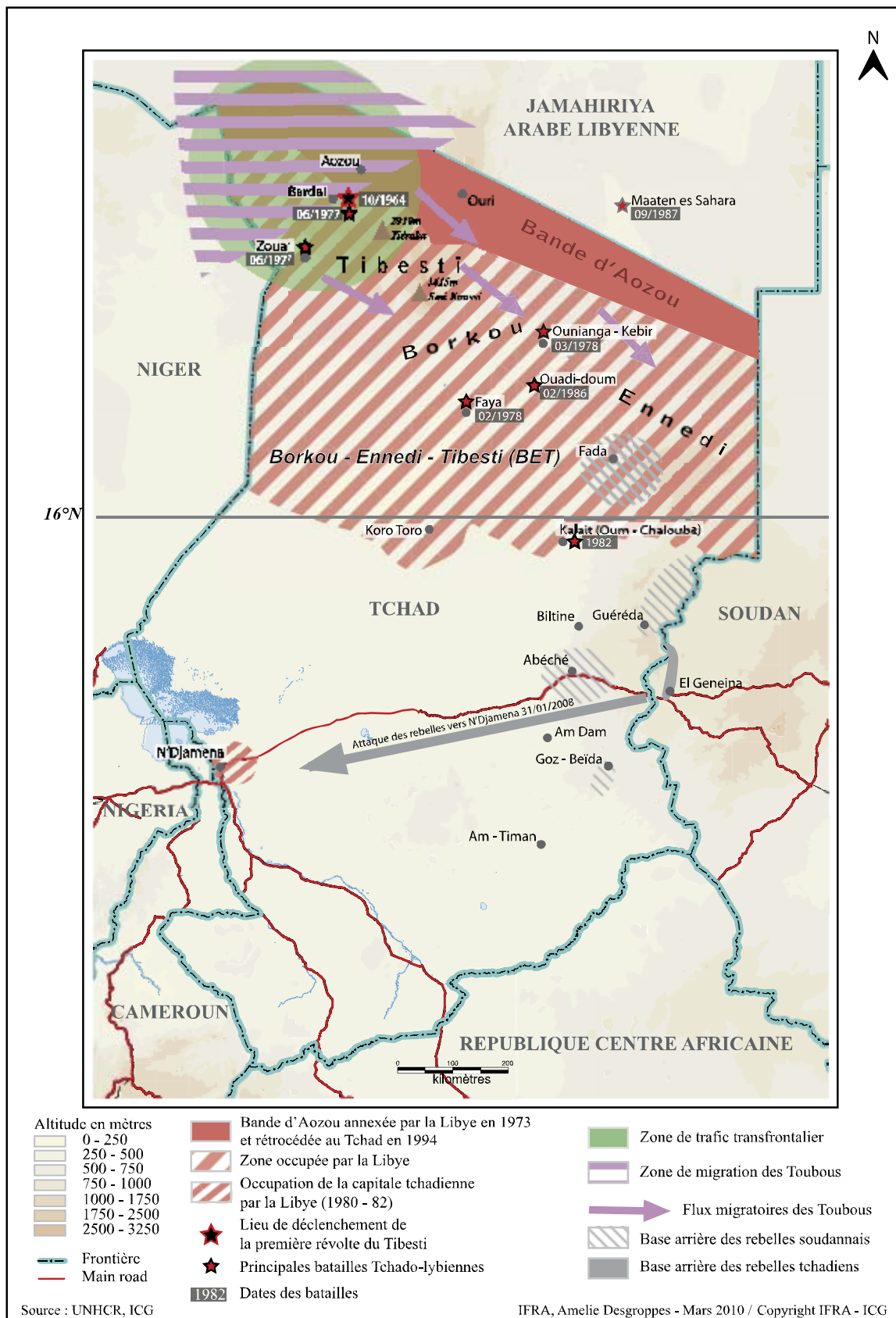
la mission onusienne de la MINURCAT pour sécuriser les camps de réfugiés soudanais à l'Est du Tchad et au Nord de la Centrafrique. En 2007, les hésitations du président Déby à accepter ces missions s'expliqueraient entre autres, par des pressions de Tripoli, le guide libyen lui faisant comprendre qu'une présence des troupes internationales recèlerait des agendas cachés dangereux pour l'équilibre régional. Le 18 janvier 2010, le gouvernement tchadien a officiellement informé les Nations unies de son souhait de ne pas voir le mandat de la MINURCAT être renouvelé au-delà de son expiration en mars 2010. Voir « Chad has asked UN not to renew mission », Reuters, 18 janvier 2010. Au cours de sa visite à Khartoum, le 8 février 2010, le président Déby a réaffirmé sa volonté d'obtenir le départ des troupes casques bleus, les jugeant « inutiles ». En dépit des protestations des agences humanitaires, le départ de la MINURCAT de l'Est du Tchad semble de plus en plus acquis, les discussions en cours entre le gouvernement tchadien et les Nations unies portant dorénavant sur le calendrier et l'ampleur (uniquement les militaires ou à la fois militaires et civils) du retrait. Sur les hésitations tchadiennes avant le déploiement des forces internationales, voir le Rapport de Crisis Group, *Tchad : un nouveau cadre de résolution du conflit*, op. cit.

désinvolture libyenne à mettre en œuvre les mécanismes prévus dans les accords de paix. A condition qu'à la fois le pouvoir de N'Djamena et ses opposants armés s'engagent dans un véritable dialogue national plutôt que dans des arrangements personnalisés, à condition également que la communauté internationale mette fin à sa passivité, la capacité libyenne à amener les belligérants à la table des négociations pourrait être au service d'un processus participatif, multilatéral et pourvu de moyens de coercition pour résoudre durablement les crises tchadienne et régionale.

**Nairobi/Bruxelles, 23 mars 2010**

## ANNEXE A

### LA LIBYE DANS LE CONFLIT TCHADIEN



## ANNEXE B

### A PROPOS D'INTERNATIONAL CRISIS GROUP

International Crisis Group est une organisation non-gouvernementale indépendante à but non lucratif qui emploie près de 130 personnes réparties sur cinq continents. Celles-ci conçoivent des analyses de terrain et mènent une sensibilisation à haut niveau dans un but de prévention et de résolution des conflits.

L'approche de Crisis Group est fondée sur une recherche de terrain. Des équipes d'analystes postés dans des pays à risque ou à proximité de ceux-ci effectuent des recherches sur le terrain. À partir des informations recueillies et des évaluations de la situation sur place, Crisis Group rédige des rapports analytiques rigoureux qui s'accompagnent de recommandations pratiques destinées aux décideurs internationaux. Crisis Group publie également *CrisisWatch*, un bulletin mensuel de douze pages offrant une mise à jour régulière et succincte des situations de conflit potentiel ou en cours les plus importantes partout dans le monde.

Les rapports et briefings de Crisis Group sont largement diffusés par courrier électronique. Ils sont également accessibles au grand public via le site internet de l'organisation : [www.crisisgroup.org](http://www.crisisgroup.org). Crisis Group travaille en étroite collaboration avec les gouvernements et ceux qui les influencent, notamment les médias, afin de les sensibiliser à ses analyses et de générer un soutien pour ses recommandations politiques.

Le Conseil d'administration de Crisis Group, qui compte d'éminentes personnalités du monde politique, diplomatique, des affaires et des médias, s'engage directement à promouvoir rapports et recommandations auprès des décideurs politiques du monde entier. Crisis Group est coprésidé par Christopher Patten, ancien Commissaire européen aux Relations extérieures, et par Thomas Pickering, ancien ambassadeur des Etats-Unis. Gareth Evans, ancien ministre australien des Affaires étrangères, en est le président depuis janvier 2000.

Crisis Group a son siège à Bruxelles et des bureaux de liaison à Washington DC (où l'organisation est basée en tant qu'entité légale) et New York, un bureau à Londres, et deux présences de liaison à Moscou et Pékin. L'organisation dispose actuellement de neuf bureaux de terrain (à Bichkek, Bogota, Dakar, Islamabad, Istanbul, Jakarta, Nairobi, Pristina et Tbilissi) et quatorze représentations locales (Bakou, Bangkok, Beyrouth, Bujumbura, Damas, Dili, Jérusalem, Kaboul, Katmandou, Kinshasa, Port-au-Prince, Pretoria, Sarajevo et Séoul). Crisis Group couvre une soixantaine de pays et territoires touchés ou menacés par des crises sur quatre continents. En Afrique, il s'agit de : Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Erythrée, Ethiopie, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Libéria, Madagascar, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tchad et Zimbabwe ; en

Asie : Afghanistan, Bangladesh, Birmanie/Myanmar, Cachemire, Corée du Nord, détroit de Taïwan, Indonésie, Kazakhstan, Kirghizstan, Népal, Ouzbékistan, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Tadjikistan, Thaïlande, Timor-Leste et Turkménistan ; en Europe : Arménie, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Géorgie, Kosovo, Macédoine, Russie (Nord-Caucase), Serbie et Turquie ; au Moyen-Orient et en Afrique du Nord : Algérie, Arabie Saoudite, Egypte, Iran, Iraq, Israël-Palestine, Liban, Maroc, Syrie et Yemen ; et en Amérique latine et aux Caraïbes : Bolivie, Colombie, Equateur, Guatemala, Haïti et Venezuela.

Crisis Group est financé par des gouvernements, des fondations caritatives, des sociétés et des donateurs privés. Les agences et départements gouvernementaux qui financent actuellement Crisis Group sont : l'Agence américaine pour le Développement international, l'Agence australienne pour le Développement international, l'Agence autrichienne pour le Développement, l'Agence canadienne de Développement international, l'Agence japonais pour la Coopération internationale, l'Agence néo-zélandaise pour le Développement international, le Centre de recherches pour le Développement international du Canada, le Conseil de la Recherche économique et sociale du Royaume-Uni, le Département des Affaires étrangères et du Commerce de l'Australie, le Département des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada, le Département fédéral des Affaires étrangères de la Confédération suisse, le Département du Royaume-Uni pour le Développement international, le Ministère allemand fédéral des Affaires étrangères, le Ministère belge des Affaires étrangères, le Ministère royal des Affaires étrangères du Danemark, le Ministère des Affaires étrangères des Emirats Arabes Unis, le Ministère finlandais des Affaires étrangères, le Ministère français des Affaires étrangères, Irish Aid, le Ministère des Affaires étrangères de la Principauté du Liechtenstein, le Ministère luxembourgeois des Affaires étrangères, le Ministère néerlandais des Affaires étrangères, le Ministère suédois des Affaires étrangères, le Ministère tchèque des Affaires étrangères, le Ministère royal norvégien des Affaires étrangères et le Ministère des Affaires étrangères turc.

Les fondations et donateurs du secteur privé, qui soutiennent annuellement et/ou contribuent à la Fondation *Securing the Future* de Crisis Group, regroupent : Better World Fund, Carnegie Corporation of New York, William & Flora Hewlett Foundation, Humanity United, Hunt Alternatives Fund, Jewish World Watch, Kimsey Foundation, Korea Foundation, John D. & Catherine T. MacArthur Foundation, Open Society Institute, Victor Pinchuk Foundation, Radcliffe Foundation, Rockefeller Brothers Fund, Sigrid Rausing Trust, et VIVA Trust.

**mars 2010**

## ANNEXE C

### RAPPORTS ET BRIEFINGS DE CRISIS GROUP EN AFRIQUE DEPUIS 2007

#### AFRIQUE AUSTRALE

*Zimbabwe: An End to the Stalemate?*, Rapport Afrique N°122, 5 mars 2007

*Zimbabwe: A Regional Solution?*, Rapport Afrique N°132, 18 septembre 2007

*Zimbabwe: Prospects from a Flawed Election*, Rapport Afrique N°138, 20 mars 2008

*Negotiating Zimbabwe's Transition*, Briefing Afrique N°51, 21 mai 2008

*Ending Zimbabwe's Nightmare: A Possible Way Forward*, Briefing Afrique N°56, 16 décembre 2008

*Zimbabwe: Engaging the Inclusive Government*, Briefing Afrique N°59, 20 avril 2009

*Zimbabwe: Political and Security Challenges to the Transition*, Briefing Afrique N°70, 3 mars 2010

#### AFRIQUE CENTRALE

*Congo : poursuivre l'engagement international après les élections*, Briefing Afrique N°44, 9 janvier 2007 (aussi disponible en anglais)

*Northern Uganda: Seizing the Opportunity for Peace*, Rapport Afrique N°124, 26 avril 2007

*Congo : consolider la paix*, Rapport Afrique N°128, 5 juillet 2007 (aussi disponible en anglais)

*Burundi : conclure la paix avec les FNL*, Rapport Afrique N°131, 28 août 2007 (aussi disponible en anglais)

*Le processus de paix pour le Nord de l'Ouganda : continuer sur la lancée*, Briefing Afrique N°46, 14 septembre 2007 (uniquement disponible en anglais)

*Congo : ramener la paix au Nord Kivu*, Rapport Afrique N°133, 31 octobre 2007 (aussi disponible en anglais)

*Republique Centrafricaine : anatomie d'un Etat fantôme*, Rapport Afrique N°136, 13 décembre 2007 (aussi disponible en anglais)

*Congo : quatre priorités pour une paix durable en Ituri*, Rapport Afrique N°140, 13 mai 2008 (aussi disponible en anglais)

*Burundi : renouer le dialogue politique*, Briefing Afrique N°53, 19 août 2008 (aussi disponible en anglais)

*Tchad : un nouveau cadre de résolution du conflit*, Rapport Afrique N°144, 24 septembre 2008 (aussi disponible en anglais)

*République centrafricaine : débloquent le dialogue politique inclusif*, Briefing Afrique N°55, 9 décembre 2008 (aussi disponible en anglais)

*Northern Uganda: The Road to Peace, with or without Kony*, Rapport Afrique N°146, 10 décembre 2008

*Tchad : la poudrière de l'Est*, Rapport Afrique N°149, 15 avril 2009 (aussi disponible en anglais)

*Congo: Five Priorities for a Peacebuilding Strategy*, Rapport Afrique N°150, 11 mai 2009 (aussi disponible en anglais)

*Congo : une stratégie globale pour désarmer les FDLR*, Rapport Afrique N°151, 9 juillet 2009 (aussi disponible en anglais)

*Burundi : réussir l'intégration des FNL*, Briefing Afrique N°63, 30 juillet 2009

*Tchad: sortir du piège pétrolier*, Briefing Afrique N°65, 26 août 2009 (aussi disponible en anglais)

*République centrafricaine : relancer le dialogue politique*, Briefing Afrique N°69, 12 janvier 2010 (aussi disponible en anglais)

*Burundi : garantir un processus électoral crédible*, Rapport Afrique N°155, 12 février 2010

#### AFRIQUE DE L'OUEST

*Guinée : le changement ou le chaos*, Rapport Afrique N°121, 14 février 2007 (aussi disponible en anglais)

*Nigeria's Elections: Avoiding a Political Crisis*, Rapport Afrique N°123, 28 mars 2007

*Nigeria: Failed Elections, Failing State?*, Rapport Afrique N°126, 30 mai 2007

*Côte d'Ivoire : Faut-il croire à l'accord de Ouagadougou ?*, Rapport Afrique N°127, 27 juin 2007 (aussi disponible en anglais)

*Sierra Leone: The Election Opportunity*, Rapport Afrique N°129, 12 juillet 2007

*Guinée : le changement en sursis*, Briefing Afrique N°49, 8 novembre 2007 (aussi disponible en anglais)

*Nigeria: Ending Unrest in the Niger Delta*, Rapport Afrique N°135, 5 décembre 2007

*Côte d'Ivoire : garantir un processus électoral crédible*, Rapport Afrique N°139, 22 avril 2008 (uniquement disponible en français)

*Guinée : garantir la poursuite des réformes démocratiques*, Briefing Afrique N°52, 24 juin 2008 (aussi disponible en anglais)

*Guinée-Bissau : besoin d'Etat*, Rapport Afrique N°142, 2 juillet 2008 (aussi disponible en anglais)

*Sierra Leone: A New Era of Reform?*, Rapport Afrique N°143, 31 juillet 2008

*Nigeria: Ogoni Land after Shell*, Briefing Afrique N°54, 18 septembre 2008

*Liberia: Uneven Progress in Security Sector Reform*, Rapport Afrique N°148, 13 janvier 2009

*Guinée-Bissau : construire un véritable pacte de stabilité*, Briefing Afrique N°57, 29 janvier 2009 (aussi disponible en anglais)

*Guinée : la transition ne fait que commencer*, Briefing Afrique N°58, 5 mars 2009 (aussi disponible en anglais)

*Nigeria: Seizing the Moment in the Niger Delta*, Briefing Afrique N°60, 30 avril 2009

*Guinea-Bissau: Beyond Rule of the Gun*, Briefing Afrique N°61, 25 juin 2009 (aussi disponible en portugais)

*Côte d'Ivoire : les impératifs de sortie de crise*, Briefing Afrique N°62, 2 juillet 2009 (aussi disponible en anglais)

*Guinée : pour en finir avec les régimes militaires*, Briefing Afrique N°66, 16 octobre 2009 (aussi disponible en anglais)

## CORNE DE L'AFRIQUE

**Somalia: *The Tough Part Is Ahead***, Briefing Afrique N°45, 26 janvier 2007

**Darfur: *Revitalising the Peace Process***, Rapport Afrique N°125, 30 avril 2007 (aussi disponible en arabe)

**A Strategy for Comprehensive Peace in Sudan**, Rapport Afrique N°130, 26 juillet 2007 (aussi disponible en arabe)

**Sudan: *Breaking the Abyei Deadlock***, Briefing Afrique N°47, 12 octobre 2007 (aussi disponible en arabe)

**Ethiopia and Eritrea: *Stopping the Slide to War***, Briefing Afrique N°48, 5 novembre 2007

**Darfur's New Security Reality**, Rapport Afrique N°134, 26 novembre 2007 (aussi disponible en arabe)

**Kenya in Crisis**, Rapport Afrique N°137, 21 février 2008

**Sudan's Comprehensive Peace Agreement: *Beyond the Crisis***, Briefing Afrique N°50, 13 mars 2008 (aussi disponible en arabe)

**Beyond the Fragile Peace between Ethiopia and Eritrea: *Averting New War***, Rapport Afrique N°141, 17 juin 2008

**Sudan's Southern Kordofan Problem: *The Next Darfur?***, Rapport Afrique N°145, 21 octobre 2008 (aussi disponible en arabe)

**Somalia: *To Move Beyond the Failed State***, Rapport Afrique N°147, 23 décembre 2008

**Sudan: *Justice, Peace and the ICC***, Rapport Afrique N°152, 17 juillet 2009

**Somalia: *The Trouble with Puntland***, Briefing Afrique N°64, 12 août 2009

**Ethiopia: *Ethnic Federalism and Its Discontents***, Rapport Afrique N°153

**Somaliland: *A Way out of the Electoral Crisis***, Briefing Afrique N°67, 7 décembre 2009

**Sudan: *Preventing Implosion***, Briefing Afrique N°68, 17 décembre 2009

**Jonglei's Tribal Conflicts: *Countering Insecurity in South Sudan***, Rapport Afrique N°154, 23 décembre 2009

---

## AUTRES RAPPORTS ET BRIEFINGS

---

Pour les rapports et les briefings de Crisis Group sur

- l'Afrique ;
- l'Asie ;
- l'Europe ;
- l'Amérique latine et la Caraïbe ;
- le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ;
- des sujets thématiques ;
- *CrisisWatch*,

veuillez vous rendre sur notre site web : [www.crisisgroup.org](http://www.crisisgroup.org).

**Siège international**

149 Avenue Louise, 1050 Bruxelles, Belgique · Tel : +32 2 502 90 38 · Fax : +32 2 502 50 38  
Email : [brussels@crisisgroup.org](mailto:brussels@crisisgroup.org)

**New York**

420 Lexington Avenue, Suite 2640, New York 10170 · Tel : +1 212 813 0820 · Fax : +1 212 813 0825  
Email : [newyork@crisisgroup.org](mailto:newyork@crisisgroup.org)

**Washington**

1629 K Street, Suite 450, Washington DC 20006 · Tel : +1 202 785 1601 · Fax : +1 202 785 1630  
Email : [washington@crisisgroup.org](mailto:washington@crisisgroup.org)

**Londres**

48 Gray's Inn Road, London WC1X 8LT · Tel : +44 20 7831 1436 · Fax : +44 20 7242 8135  
Email : [london@crisisgroup.org](mailto:london@crisisgroup.org)

**Moscou**

Belomorskaya st., 14-1 – Moscou 125195 Russie · Tel/Fax: +7-495-455-9798  
Email : [moscow@crisisgroup.org](mailto:moscow@crisisgroup.org)

**Bureaux régionaux**

Crisis Group dispose également de bureaux en Afrique, Asie, Europe, Amérique latine et au Moyen-Orient.

Voir [www.crisisgroup.org](http://www.crisisgroup.org)

---